

RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

**M. Tebboune reçoit le président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet**

P. 24

LUTTE CONTRE LE COVID-19

**L'ensemble des mosquées rouvertes**

P. 4

FFS

**"L'importance du dialogue politique sérieux, responsable et transparent dans le renforcement du front interne soulignée"**

P. 3

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

## Levée des mesures de restriction sur certaines activités commerciales

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé dimanche la levée des mesures de restriction sur certaines activités commerciales dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, ont indiqué dimanche les services du Premier ministre dans un communiqué. Ainsi, il a été décidé la levée partielle de la mesure de fermeture des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national, selon la même source. La mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement, est aussi levée, selon le communiqué des services du PM, qui souligne que cette mesure demeure soumise au dispositif préventif d'accompagnement, devant être mis en place par les commerçants concernés. P.3

DKnews-APS



**JUSTICE**

**Lancement officiel du service du casier judiciaire en ligne**

P. 4

SONATRACH

**«L'activité raffinage atteint d'"excellents" niveaux de production»**

P. 6

AADL ET ALGÉRIE POSTE

**Vers le lancement d'un service dédié au règlement du loyer**

P. 4

**SANTÉ**

DOULEURS CHRONIQUES

**7 méthodes douces pour éloigner la souffrance**

P.p 12-13

**FOOTBALL**

COMPÉTITIONS AFRICAINES

**Les clubs algériens tiennent bon en déplacement**

P. 21



AUDIOVISUEL

**ARAV : "El Heddaf TV" appelée à se limiter au traitement des questions sportives**

P. 16

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar**

P. 24

## PARLEMENT

## L'APN prend part à une réunion virtuelle de l'APM



L'Assemblée populaire nationale (APN), a pris part hier à une réunion virtuelle organisée par l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), en coopération avec le bureau de lutte contre le terrorisme relevant de l'ONU, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN.

L'APN a été représentée lors de cette réunion virtuelle par les députés, Abdelmadjid Dennai, en sa qualité de vice-président de l'APM et Amar Moussa en sa qualité de rapporteur de la 2ème commission permanente de la coopération sociale, économique et écologique de l'Assemblée.

## SIDI BEL-ABBÈS

## Décès du chanteur du genre bédoui cheikh Tahar Ould Marhoum

Le chanteur du genre bédoui, l'artiste Tahar Sissani, dit cheikh Tahar Ould Marhoum, est décédé dans la nuit du samedi dans la commune Marhoum (sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris dimanche de ses proches.

L'artiste, décédé à l'âge de 69 ans suite à une longue maladie, était un des piliers de la chanson bédouine avec une notoriété internationale.

Les chansons de cheikh Tahar Ould Marhoum traitent de sujets sociaux et sentimentaux dans un style alliant authenticité et modernité, ce qui attire même le jeune public.

Le défunt était connu pour ses qualités et son grand intérêt pour l'art et le chant bédouins qu'il a fait revivre et a encouragé sa promotion.

L'enterrement de Cheikh Tahar Ould Marhoum a eu lieu au cimetière de la commune de Marhoum, en présence d'artistes et d'une foule de citoyens.

## TISSEMSILT

## Des expositions sur les effets néfastes des essais nucléaires français en Algérie

Des expositions sur les effets néfastes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien sont organisées à partir de dimanche à Tissemsilt, a-t-on appris auprès du musée de wilaya du Moudjahid.

Ces expositions, organisées dans le cadre de la commémoration du 61e anniversaire des essais nucléaires français à Reggane (wilaya d'Adrar), se tiennent au niveau d'établissements scolaires, de formation et de jeunes des communes de Tissemsilt, Théniet El Had, Bordj Bounaama, Ammari, Khemisti et Bordj Emir Abdelkader.

Durent cinq jours, des photos, des affiches et des dépliants mettant la lumière sur les conséquences désastreuses des essais nucléaires, appelés par le colonisateur français "Gerboise bleue", sur la santé de l'homme et l'environnement seront exposés.

Aussi, des interventions sont programmées lors de la manifestation, animées par des cadres du musée du Moudjahid, avec la projection de vidéos sur les crimes odieux commis par le colonisateur français contre la population de Reggane et le lancement d'un concours du meilleur article sur ce tragique anniversaire.

## TIZI-OUZOU

## Le corps inanimé d'un sexagénaire rejeté par la mer à Azeffoune



Le corps inanimé d'un sexagénaire rejeté par la mer, a été repêché, lundi après-midi, à Azeffoune à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le capitaine Kamel Bouchakor, le corps sans vie de la victime, non encore identifiée, a été retrouvé et repêché par les garde-côtes à environ 150 mètres du rivage, au lieu-dit Taghza Levhar à l'entrée d'Azeffoune. Les éléments de l'unité de protection civile sont intervenus pour transférer le cadavre à la morgue de l'hôpital de cette localité côtière, a-t-on indiqué de même source.

## BÉJAÏA

## Trois morts et un blessé grave dans une collision entre deux véhicules à Boudjellil

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre gravement blessée dans une collision entre deux véhicules survenue dans la nuit de dimanche à lundi, sur un tronçon de la pénétrante Bejaïa-Ahnif (Bouira), à hauteur de la localité de Boudjellil, à 75 km à l'ouest de Bejaïa, a fait trois morts et un blessé grave, a indiqué un communiqué de la protection civile.

Les victimes décédées dans cet accident qui s'est produit à 00h30, sont âgées de 34, 23 et 28 ans, et sont toutes originaires de la wilaya de Bordj-Bou-Arredj, sont mortes sur le coup, a-t-on précisé de même source.

Quant au blessé, un trentenaire, non identifié, il a été transféré à la polyclinique de la ville de Tazmalt, dans un état jugé "grave" ayant subi de sérieuses blessures, a-t-on ajouté. L'on ignore les causes à l'origine de ce drame advenu à un moment où la circulation était très fluide sur cet axe autoroutier, inauguré il y a moins de deux ans et desservant en grande partie les localités situées le long de l'oued et de la vallée de la Soummam et qui pour l'heure ne connaît pas encore des situations d'engorgement.

## M'SILA

## Réception de 246 projets multisectoriels début 2021

Un total de 246 projets inscrits pour l'exercice 2020, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants de la wilaya de M'sila, a été réceptionné au début de l'année 2021, ont annoncé, lundi les services de la wilaya.

La même source a précisé que 97 projets réceptionnés au profit du secteur des ressources en eau, 96 pour les travaux publics et 71 pour l'énergie détaillant que ces réalisations ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards de dinars puisés de multi-plans de développement.

Ces réalisations ont permis le désenclavement et le raccordement en gaz et en électricité et l'amélioration du cadre de vie de la population de la wilaya, les résidents dans les zones d'ombre notamment a-t-on indiqué de même source. Cette dynamique de réalisation des projets jugée "positive" concernera aussi la réception "avant la fin du premier trimestre 2021", 58 projets a-t-on appris de même source.

## ALGER

## Démantèlement d'une bande criminelle et saisie de 1.600 comprimés psychotropes



Les services de Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont démantelé une bande criminelle s'adonnant au trafic de psychotropes et saisi 1.600 comprimés psychotropes, a indiqué dimanche un communiqué de ces services.

Agissant sur la base d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues au niveau d'un quartier à Bach Djerrah, les agents de sécurité ont procédé à l'arrestation d'un suspect en possession de 1.600 comprimés psychotropes, a précisé le communiqué.

Les services de Sûreté ont procédé à l'arrestation d'un deuxième suspect en possession de 65.000 DA.

Après parachèvement des procédures en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent.

## BEJAIA

## Saisie de 6,6 kg de kif traité à Takerietz

Quelque 6,6 kg de kif traité ont été saisis par la gendarmerie nationale, au terme d'une opération coup de poing, opérée à dans la localité de Takerietz, à 55 km à l'ouest de Béjaïa, a indiqué, dimanche un communiqué du Groupement de wilaya de ce corps sécuritaire.

Agissant sur renseignement, les gendarmes ont mis au point un plan, selon un modus operandi qui a consisté en l'identification des lieux, supposés abritant les dealers et leur encerclement, puis le déclenchement d'une offensive, a précisé la même source.

Le raid a permis, en effet, de neutraliser trois personnes, de saisir la drogue en leur possession, une somme d'argent et plusieurs téléphones mobiles, a-t-on ajouté.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 2 morts et 155 blessés le week-end dernier



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 155 autres ont été blessées dans 122 accidents de la circulation survenus les 12 et 13 février en cours en zones urbaines, indique dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source.

A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à "respecter le Code de la route, à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, notamment avec les intempéries enregistrées dernièrement dans la plupart des wilayas du pays". La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 joignables 24h/24 pour tout signalement.

## MESURE DE CONFINEMENT À DOMICILE

# Prorogation pour 15 jours

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avec la prorogation du confinement partiel à domicile pour une durée de 15 jours, indique dimanche un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics et s'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), ces mesures visent à ajuster le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. Ces mesures se déclinent comme suit :

1. En matière de confinement partiel à domicile :

La mesure de confinement partiel à domicile sera réaménagée et prorogée pendant une durée de quinze (15) jours, comme suit :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt deux heures (22) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable dans les dix neuf (19) wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbes, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les vingt neuf (29) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Bejaia, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Séfif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

Ces mesures de confinement sont applicables à partir du lundi 15 février 2021.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confi-

nement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

2- En matière d'activités sociales et économiques :

La levée partielle de la mesure de fermeture des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national.

L'ouverture des marchés de ventes des véhicules d'occasion sera autorisée tous les quinze (15) jours et soumise aux mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection sanitaires ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

La levée de la mesure de limitation du temps d'activité à vingt et une (21) heures concernant les établissements exerçant les activités suivantes :

- le commerce des appareils électroménagers
- le commerce d'articles ménagers et de décoration
- le commerce de literies et tissus d'ameublement
- le commerce d'articles de sport
- le commerce de jeux et de jouets

- les lieux de concentration de commerces
- les salons de coiffure pour hommes et pour femmes
- les pâtisseries et confiseries
- les cafés, restaurations et fast-food.

La levée de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement. Cette mesure demeure soumise au dispositif préventif d'accompagnement devant être mis en place par les commerçants concernés comprenant notamment :

- l'organisation des accès et le respect de l'espace et la distanciation physique, tout en limitant le nombre de personnes à 50% des capacités d'accueil
- l'obligation du port du masque de protection
- l'affichage des mesures barrières et de prévention
- l'installation de paillasse de désinfection aux entrées
- la mise à la disposition des usagers et des clients de produits



désinfectants, notamment les gels hydro-alcooliques

- le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux et des lieux.

Les responsables et gérants des établissements sont également tenus, sous leur responsabilité, d'appliquer et de faire respecter les règles d'hygiène et les mesures de prévention et de protection ainsi que les protocoles sanitaires édictés par les pouvoirs publics en la matière.

Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

L'ouverture progressive et contrôlée des stations thermales et des centres de thalassothérapie, à l'exception des bains collectifs et ce, travers les protocoles sanitaires qui leur sont dédiés et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

La reprise de l'ensemble des activités hôtelières publiques et privées, à l'exception des célébrations de cérémonies et de fêtes et ce, dans le respect des protocoles sanitaires qui leur sont dédiés et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Il y a lieu de rappeler que l'activité d'hébergement demeure limitée à 50% des capacités d'accueil.

L'activité des dortoirs est également autorisée dans la limite à 50% des capacités d'accueil et dans le strict respect des mesures de prévention et de protection sanitaires.

Des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place seront menées par les services de contrôle habilités qui pourront procéder à leur

fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Les responsables et gérants de ces établissements sont également tenus, sous leur responsabilité, d'appliquer et de faire respecter les règles d'hygiène et les mesures de prévention et de protection ainsi que les protocoles sanitaires édictés par les pouvoirs publics en la matière.

La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection sanitaires ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

3. Pour les mosquées :

Il est procédé à l'ouverture de l'ensemble des mosquées sur le territoire national et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment le dispositif préventif d'accompagnement, mis en place pour les mosquées, comprenant notamment : l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de quinze (15) ans et aux personnes présentant une vulnérabilité sanitaire la fermeture des lieux d'ablution le port obligatoire du masque de protection et l'utilisation de tapis de prière personnel le respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins, un mètre et demi (1,5m) l'affichage des mesures barrières et de prévention l'organisation des accès de façon à respecter l'espace et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de

circulation, pour éviter les croisements des fidèles la mise à la disposition des fidèles de gel hydro-alcoolique l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées.

L'ouverture programmée des mosquées doit se faire sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des walis, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local.

Les walis peuvent, en outre, prendre des mesures de prévention et de protection, en tant que de besoin, par arrêté et procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place. Ils pourront, toutefois, procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Pour ce qui est de Djamaa El Djazaïr, celui-ci conti nue d'accueillir les fidèles pour les cinq prières uniquement. 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics : La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions. Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Enfin, le Gouvernement réitére ses appels en direction des citoyens afin de poursuivre leur mobilisation et la discipline et renforcer les mesures de prudence pour lutter contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire, en respectant toujours les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains".

## POLITIQUE NATIONALE

# FFS : l'importance du dialogue politique sérieux, responsable et transparent dans le renforcement du front interne souligné

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a affirmé, dimanche, que sa formation politique était profondément convaincue que seul un dialogue politique "sérieux, responsable et transparent" était à même de "renforcer le front interne" aux fins de mettre en échec toute tentative, externe ou interne, susceptible d'atteindre à la souveraineté nationale du pays et à l'unité du peuple.

"Nous avons exprimé au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notre conviction que seul un dialogue politique sérieux, responsable et transparent visant à construire un consensus national est à même de renforcer le front interne en vue d'avorter toute tentative externe ou interne

susceptible de porter atteinte à la souveraineté du pays et à l'unité du peuple algérien, ainsi qu'à affronter les difficultés et défis socioéconomiques et financiers auxquels nous sommes confrontés", a fait savoir M. Aouchiche dans une déclaration, à l'issue de l'audience accordée par le Président Tebboune à une délégation du FFS, composée du membre de l'ins tance présidentielle du parti, Hakim Belahcel et de l'intervenant.

Lors de cette audience, les grandes lignes de l'initiative politique du parti ont été présentées, à savoir: "l'élaboration d'une convention nationale visant à rassembler toutes les forces vives de la Nation afin d'asseoir les règles morales et politiques pour la consécration du changement et l'édification d'un Etat de droit et de démocratie", a-t-il

poursuivi. La délégation du FFS a réitéré l'impérative mise en place d'une vision prospective du pays aux fins de répondre aux aspirations démocratiques légitimes de notre peuple et ce à travers la mobilisation des élites et compétences du pays pour l'élaboration d'un véritable projet de développement à même de faire sortir l'Algérie de sa dépendance aux hydrocarbures", a-t-il ajouté.

Lors de ces discussions, la délégation a mis en garde contre "les risques d'un autre abstentionnisme et ses répercussions sur la cohésion nationale, si les revendications populaires ne sont pas satisfaites, ou de nouvelles élections sont organisées dans un climat de tension et d'atteinte aux libertés politiques, ou si un processus politique et

un dialogue inclusif ne sont pas engagés, accompagnés de mesures concrètes d'apaisement, a souligné M. Aouchiche.

La délégation du FFS a appelé le Président Tebboune à l'impératif de "prendre des mesures politiques solides à même de rétablir la confiance entre les Algériens et de mettre en place une réelle volonté politique pour la concrétisation du changement escompté". Il a cité, en outre, certaines "mesures urgentes", à savoir "la libération des détenus d'opinion, l'ouverture des champs politique et médiatique, la levée des restrictions sur l'exercice des libertés fondamentales, individuelles et collectives, la protection des droits de l'Homme et l'abolition des harcèlements contre les militants, les activistes politiques et les syndicalistes".

## MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19

# L'ensemble des mosquées rouvertes

L'ensemble des mosquées sur le territoire national rouvriront à partir du 15 février en application des nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique dimanche un communiqué des Services du Premier ministre.

"Il est procédé à l'ouverture de l'ensemble des mosquées sur le territoire national et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, notamment le dispositif préventif d'accompagnement mis en place pour les mosquées", précise la même source. Le dispositif préventif d'accompagnement mis en place pour les mosquées comprend notamment "l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de quinze (15) ans et aux personnes présentant une vulnérabilité sanitaire, la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection et l'utilisation de tapis de prière personnel".

Il s'agit aussi du respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins un mètre et demi (1,5m), l'affichage des mesures barrières et de prévention, l'organisation des accès de façon à respecter l'espacement et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation pour éviter les croisements des fidèles. Le dispositif préventif comprend aussi la mise à la disposition des fidèles de gel hydro-alcoolique, l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs, l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées.

L'ouverture programmée des mosquées doit se faire sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, à travers les



fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local. Les walis peuvent, en outre, prendre des mesures de prévention et de protection, en tant que de besoin, par arrêté et procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place. Ils pourront, toutefois, procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Pour ce qui est de Djamaa El Djazaïr, celui-ci continue d'accueillir les fidèles pour les cinq prières uniquement. L'ouverture des mosquées a été décidée par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, dans le cadre de nouvelles

mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et l'autorité sanitaire. "Soutenues par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics et s'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), ces mesures visent à ajuster le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique", conclut le communiqué.

## JUSTICE

### Lancement officiel du service de demande et de retrait à distance du casier judiciaire

Le service de demande et de retrait à distance de la version électronique du casier judiciaire a été officiellement lancé lundi et a vu le retrait de "160 bulletins" dès les premières minutes de sa mise en service.

Lancé officiellement du siège de la Direction générale de la modernisation de la justice (Bir Mourad Rais), ce nouveau mécanisme, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à moderniser les services judiciaires et à simplifier les procédures d'obtention des documents judiciaires, en les fournissant à distance, permet au citoyen de demander et de retirer en ligne, la version électronique du casier judiciaire (Bulletin n3), a indiqué le directeur de l'Organisation et de la Prospection au ministère de la Justice, Moudjadj Mustapha qui a fait état de "160 bulletins retirés lors des dix premières minutes" du lancement de ce service.

Ce service est désormais "disponible via le portail électronique du ministère", après être amélioré, ce qui permettra au citoyen d'en bénéficier sans avoir à se déplacer aux juridictions, sachant que le casier judiciaire (Bulletin n3) délivré par voie électronique est exempté de la taxe judiciaire. Cette prestation s'inscrit dans une approche globale nationale visant à renforcer les mécanismes de rapprochement de l'administration des citoyens, représentant l'un des axes prioritaires auquel le gouvernement s'est engagé afin de concrétiser les jalons de la gou-

vernance électronique. Il convient de noter également que cette prestation est disponible pour l'ensemble des citoyens, sans ou avec condamnations, hormis les recherchés ou ceux établis à l'étranger. Par ailleurs, M. Moudjadj a affirmé que ce service est sécurisé, ajoutant que l'intéressé est amené à s'assurer de la véracité de la signature électronique du bulletin, d'autant que la signature est assignée aux juges qualifiés.

En cas d'erreurs relatives aux coordonnées d'état civil, l'intéressé est automatiquement orienté vers les juridictions compétentes afin de rectifier la faute.

Le même responsable a en outre indiqué qu'en dépit du caractère confidentiel et personnel du bulletin retiré sur le site, il est permis à nombre d'administrations, légalement déterminées, à le consulter, en identifiant les raisons de cette consultation tel le recours aux enquêtes. Interrogé sur les finalités de ce service, notamment suite aux récentes déclarations de la Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati qui a affirmé que des peines sévères seront appliquées à l'endroit de toute personne qui refuse d'appliquer le décret exécutif signé par le Premier ministre concernant l'exemption de l'exigence de présentation du certificat de nationalité et du casier judiciaire dans les dossiers administratifs, M. Moudjadj a précisé que le casier judiciaire est demandé dans des domaines fixés par la loi.

## RESSOURCES EAU

### Le ministre des Ressources en eau reçoit une délégation de l'UNPE

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a reçu, dimanche à Alger, une délégation de l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (UNPE), conduite par M. Meliani Mohamed Yazid, indique un commu-

niqué du ministère. Le ministre a souligné, lors de cette rencontre tenue eau siège du ministère, la nécessité de renforcer et activer la coordination entre les deux parties pour réaliser le développement durable dans le secteur

des ressources en eau ainsi que le recours aux compétences nationales en vue de développer l'économie nationale", précise la même source.

Il a mis l'accent sur "l'importance de l'investissement dans la

promotion de l'innovation et l'exploration des voix et moyens à même de réaliser l'économie d'eau". Les deux parties ont souligné "la nécessité de recourir aux jeunes à recruter aux sein des différentes entreprises, ainsi que

l'organisation de rencontres périodiques entre le ministère et l'UNPE, et ce, dans le cadre de l'exploration continue de solutions économiques à cristalliser dans le développement du secteur des ressources en eau".

## LOGEMENT

### L'AADL et Algérie Poste préparent le lancement d'un service dédié au règlement du loyer

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et Algérie Poste (AP) préparent le lancement d'un service au profit des bénéficiaires de logements de type location-vente, en vue de leur permettre de régler leur loyer par e-paiement à travers l'utilisation de la carte Edahabia, a indiqué, lundi, un communiqué de l'AADL. Ce service permettra aux locataires de logement de la formule location-vente, de régler leur loyer, via les systèmes d'e-paiement qui seront installés au niveau des bureaux de gestion existant dans les différentes cités AADL.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie, lancée par l'AADL, en matière de numérisation, à l'effet de rapprocher les prestations des bénéficiaires de logements de type location-vente, selon le communiqué.

Dans le cadre des préparatifs pour le lancement de ce service, le Directeur général de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi a tenu,

lundi, une réunion avec la Directrice générale d'Algérie Poste, des responsables du même établissement, le Directeur général adjoint de la filiale de gestion immobilière (GEST-IMMO), ainsi qu'avec la directrice du recensement et de l'information de l'AADL. Dans ce cadre, le DG de l'AADL a écouté un exposé présenté par le directeur Informatique et Sécurisation des réseaux, autour des modalités d'utilisation de cette technique et de règlement des loyers. Ce service permettra aux locataires de la formule location-vente de régler leur loyer, via un système de e-paiement qui sera installé au niveau des bureaux de gestion des différentes cités AADL. Ce service sera également disponible via une application téléchargeable sur le téléphone. Un système QR peut être également utilisé pour ce service, ou à travers le recours au prélèvement mensuel ou bien le paiement ordinaire au niveau des bureaux d'AP.

APS



## CONSTANTINE

## Réactivation du Comité de veille, de suivi et de lutte contre la grippe aviaire

Le Comité de veille, de suivi et de lutte contre la maladie de la grippe aviaire a été réactivé dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi d'un cadre de la direction des Services agricoles (DSA).

Le comité, installé en 2005 à l'échelle locale et supervisé par le wali, a pour principale mission "d'intervenir de manière immédiate en cas de détection d'un foyer de grippe aviaire parmi l'élevage de volaille", a indiqué à l'APS, l'inspecteur vétérinaire relevant de la DSA, Mourad Ben Amer.

Il est constitué de plusieurs représentants des directions de la Santé (DSP), des Ressources en eau (DRE), de l'Environnement, des services de la Protection civile, l'Inspection vétérinaire de la DSA la Conservation des forêts ainsi que la Gendarmerie et la Sûreté nationales, a-t-il précisé. "L'activation de ce comité s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les autorités publiques visant la prévention contre ce type de grippe après la détection d'un foyer dans la commune d'Ain Fekroune, wilaya d'Oum El Bouaghi", a affirmé M. Ben Amer. Par ailleurs, des actions de contrôle des bâtiments d'élevage de volailles ont été engagées dans la wilaya de Constantine, depuis le début du mois de janvier dernier par les services de l'inspection vétérinaire, dans le cadre



des procédures portant prévention contre cette maladie, a souligné le représentant local du secteur agricole. Il a déclaré dans ce contexte que "des recommandations ont été données aux éleveurs de la filière avicole pour la désinfection et le nettoyage réguliers de l'ensemble des structures d'élevage".

Les recommandations sont axées également sur l'élimination des bassins d'eau installés à l'extérieur des bâtiments d'élevage, qui constituent une source d'eau pour les oiseaux migrateurs et la limitation

d'accès à ces bâtiments, a ajouté la même source.

Le responsable a souligné également qu'"aucun foyer de grippe aviaire n'a été détecté ces dernières années dans la wilaya". Le secteur agricole dans la wilaya de Constantine dispose actuellement de plus de 1.500 bâtiments et serres d'élevage avicole répartis sur les douze (12) communes de la wilaya, dont un nombre important est concentré dans les localités de Zighoud Youcef et d'Ain Abid, selon les statistiques établies par les services de la DSA.

## KHENCHELA

## Programme "d'urgence" pour doter 60 écoles primaires de citernes de gaz propane

Les services de la wilaya de Khenchela ont tracé conjointement avec l'entreprise Naftal un programme "d'urgence" pour doter 60 écoles primaires de citernes de gaz propane, a indiqué lundi, Kamel Dehkas, chargé du dossier de l'éducation au cabinet du wali. Ce programme qui vise à améliorer les conditions de scolarité dans les zones d'ombre sera prochainement engagé et permettra à terme de remplacer le mazout dans le chauffage et les cantines scolaires, a-t-il précisé. Une enveloppe financière de 50 millions DA a été mobilisée par la direction de l'administration locale et sera versée dans les comptes des communes concernées pour exécuter ce programme en coordination

avec l'entreprise Naftal. Deux citernes de gaz propane ont été installées, à titre d'expérience dans les deux écoles primaires "Zaouia Tayeb" et "Bouguedoura Djaafar" situées en zones d'ombre de la commune de Metoussa permettant de chauffer et servir des plats chauds aux 50 élèves les fréquentant, a précisé la même source qui a assuré que le programme prévu permettra courant 2021 de mettre fin au problème de chauffage des écoles des zones d'ombre et portera à 100 % le taux de cantines servant des repas chaud. Le même cadre a ajouté que la possibilité de doter les mosquées et les salles de soin des zones d'ombre en citernes de gaz propane est actuellement envisagée.

## OUARGLA

## Plus de 11.000 nouvelles places pour la session de mars de la formation professionnelle

Pas moins de 11.084 nouvelles places de formation seront offertes à Ouargla au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session mars 2021), a-t-on appris lundi de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Ces postes se répartissent sur les différents modes de formation avec 3.547 places en formation résidentielle, 3.508 en apprentissage et 4.029 pour la formation qualifiante, dont 1.265 postes retenus pour la femme au foyer. Les offres de formation qualifiante concernent notamment les filières de techniques d'administration et de gestion (1.246 postes), le bâtiment et travaux publics (1.018) et l'électricité, l'électronique et l'énergie (779 postes).

Le secteur de la formation professionnelle dispose dans la wilaya d'Ouargla de 20 centres de formation, douze (12) dans le Grand Ouar-

gla et le reste dans la wilaya déléguée de Touggourt. La wilaya compte également cinq (5) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, un institut de formation et d'enseignement professionnels en génie-pédagogique et recyclage, ainsi qu'un centre régional de formation à distance, offrant une capacité d'accueil globale de 8.200 places pédiagogiques. S'ajoutent à ces structures 20 établissements privés agréés, dont 15 localisés dans le Grand Ouargla et le reste dans la wilaya déléguée de Touggourt, totalisant 1.522 places de formation. Les données fournies par le secteur de la formation font état d'un total de 13.374 stagiaires, encadrés par près de 610 formateurs, dont 304 enseignants de la formation professionnelle, 128 enseignants spécialisés en formation de 1er degré et 178 autres de 2ème degré.

## OUARGLA

## Lancement d'une série d'opérations d'aménagement urbain

Une série d'opérations d'aménagement urbain ont été lancées récemment à travers la ville d'Ouargla, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Il s'agit de travaux d'aménagement urbain, de bitumage de routes et la réalisation de trottoirs au niveau de plusieurs quartiers de la ville, à l'instar la route reliant le chemin de wilaya CW-203 au boulevard de la Palestine, la station de refoulement de Hai Bouzid et la route principale menant vers Hai Gherbouz notamment, a-t-on fait savoir. Ce programme de développement urbain concerne également l'installation de l'éclairage publique de la gare multimodale vers la route menant vers la localité de Lahdeb (commune de Rouissat), ainsi que celle de Route na-

tionale RN-49 au quartier En-nasr sur 1,5 km, a ajouté la source. D'autres opérations d'aménagement, portant, entre autres, sur la réalisation de trottoirs, le revêtement de chaussées, l'installation de l'éclairage public solaire et la création d'espaces verts, sont en cours d'exécution, selon les services de la wilaya. Parmi ces projets, actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figurent l'aménagement de la placette de Souk El-Hadjir ainsi que celle de Benhadjira au quartier de Béni-Thour, signalé-t-on. Ils sont appelées à éradiquer les "points noirs" défigurant l'aspect

esthétique de la ville d'Ouargla en plus de la réfection de routes et de trottoirs, dont certains sont dans un état de dégradation très avancé.

## SOUK AHRAS

## Nécessité d'augmenter la cadence de l'investissement industriel local (ministre)

Le ministre de l'Industrie, Farhat Ait Ali Braham, a affirmé dimanche à Souk Ahras que son département ministériel œuvre en coordination avec les autorités de cette wilaya frontalière pour "augmenter la cadence de l'investissement dans diverses filières industrielles".

"La création de zones industrielles et d'activités à travers les communes de la wilaya frontalière vise à élever la cadence des investissements et encourager les investisseurs à lancer des projets à même de booster le dé-

veloppement local", a expliqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de son inspection d'une unité de production de poteaux électriques en béton armé dans la commune de Bir Bouhouch. Mettant en exergue "les atouts prometteurs de la wilaya à vocation agricole notamment pour l'industrie de de transformation", il a invité les investisseurs publics et privés à en tirer avantage. Selon les explications données à l'occasion au ministre, la wilaya de Souk Ahras compte deux zones indus-

trielles et 14 zones d'activités totalisant 400 hectares de foncier industriel répartis sur plusieurs communes et dont les taux d'aménagement diffèrent. Lors de son inspection au début de sa visite de l'unité de l'Entreprise nationale des peintures de la ville de Souk Ahras, le ministre de l'Industrie a appelé à "recruter une main d'œuvre technique qualifiée", rappelant à l'occasion les conventions signées par son département avec les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de

la Formation et de l'Enseignement professionnels pour la qualification des travailleurs. M. Ait Ali Braham a instruit de créer au sein de l'entreprise, un laboratoire de recherche chargé d'améliorer la qualité des produits et augmenter le taux d'intégration pour réduire la facture des importations. Le premier responsable du secteur a également inspecté la briqueterie privée Taghaste du chef-lieu de wilaya, qui dispose d'une capacité de production annuelle de 320.000 tonnes et emploie 250 tra-

vailleurs. Il a rappelé, in situ, "l'encouragement et l'accompagnement apportés par l'Etat aux porteurs de projets d'investissement".

Sur les sites des zones d'activités de M'daourouch et Bir Bouhouch, le ministre a insisté sur l'achèvement de leurs travaux d'aménagement dans "les plus brefs délais" ainsi que leur exécution dans le respect des normes pour garantir la pérennité des infrastructures de base et répondre aux attentes des investisseurs.

## KHENCHELA

## Commémoration du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille Asfour à Chechar

Le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille Asfour survenue le 14 février 1956 a été commémoré dimanche au village Ezzaouia dans la commune de Chechar (lieu de son avènement distant de 70 km au Sud de Khenchela) en présence des autorités de wilaya et de représentants des moudjahidine et ayants-droits. La cérémonie officielle présidée par le wali Ali Bouzidi, a donné lieu devant la stèle commémorative de la bataille érigée dans le village Ezzaouia, à l'entonnement de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la révolution. "L'héroïsme et le

courage des moudjahidine face à l'armée d'occupation en dépit de leur sous-armement et leur nombre réduit", ont été particulièrement soulignés par le représentant du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et plusieurs moudjahidine ayant pris part à cette bataille qui fut dirigée par chahid Abbas Laghrour. Le moudjahid Sadek Rahmani, qui fut un des témoins et protagonistes de la bataille, a souligné que cette dernière, appelée aussi Kheneg Lak ehal par référence au théâtre de son avènement, "avait duré deux jours et avait mis face à face 1.000 soldats de l'armée d'occupation et 90

moudjahidine, dont les chouchada Khaledi Mamoune, Ahmed Houha dit El Ghoul et Chaabane Benamara", "22 chouchada sont tombés au champ d'honneur durant cette bataille et plusieurs moudjahidine ont été blessés dont Abbas Laghrour", a ajouté Rahmani. De son côté, le moudjahid Abderrahmane Chabi a indiqué que "les forces armées françaises, dirigées durant cette bataille par le général Robert Lacoste à partir de son hélicoptère, avaient subi d'importantes pertes, dont 300 soldats et un avion de guerre. Les débris de ce dernier ont été, depuis seulement quelques années, déplacés pour être conservés à la mai-

son de jeunes à Chechar". Asfour demeure une plus grande des 300 batailles menées sur le territoire de la wilaya "historique "Aurès Nememcha" par l'Armée de libération nationale (ALN) durant la révolution du 1er novembre 1954, selon les données de la direction locale des moudjahidine et ayants-droits. Selon les mêmes données, la wilaya de Khenchela dénombre plus de 5.000 chouchada et 359 monuments historiques entre sites de concentrations, centres de torture, centres hôpitaux, pris ns et points de liaison en plus de 145 stèles commémoratives, 23 cimetières de chouchada et 6 carrés des martyrs.

## CONSEIL DE LA CONCURRENCE "Revoir périodiquement la loi sur la concurrence pour l'adapter au marché"

La loi sur la concurrence devrait être révisée tous les cinq ans, afin qu'elle soit adaptée à l'évolution continue du marché, a préconisé, mardi à Alger, le président du Conseil de la Concurrence, Amara Zitouni. S'exprimant à l'occasion de son passage au Forum du quotidien El Chaab, M. Zitouni a estimé que "la loi sur la concurrence doit être révisée et adaptée en fonction de l'évolution du marché". Pour l'intervenant, tout projet de loi doit être élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes notamment les opérateurs économiques. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, le texte doit être soumis à des études d'impact socio-économiques préalables avant son adoption. "Cela fait partie des règles de la bonne gouvernance", a-t-il encore soutenu.

M. Zitouni a fait état des textes de lois parus au journal officiel mais qui, pourtant, n'ont jamais été appliqués, estimant que le Conseil de la Concurrence devrait "avoir un rôle d'audit législatif" qui permettrait de connaître les raisons qui empêchent l'application de ces textes en proposant des alternatives appropriées.

Expliquant les prérogatives de son institution, M. Zitouni a affirmé que le Conseil de la Concurrence a pour mission de protéger le consommateur et lutter contre la corruption et le monopole des marchés.

A ce titre, il a rappelé que l'instance peut être saisie par les ministères, les entreprises et la société civile (associations de protection des consommateurs) pour cas de monopole du marché ou concurrence déloyale.

Il a annoncé par ailleurs un programme de conformité à la loi de la concurrence, qui a été élaboré par le Conseil. "Cette charte a pour objectif d'informer sur les avantages d'application des règles de la concurrence et les inconvénients qui peuvent en découler pour une entreprise qui ne les applique pas", a-t-il fait savoir. Interrogé sur l'impact de la loi de la concurrence sur le marché, l'orateur a répondu que le Conseil n'a pas eu suffisamment de recul pour faire un constat exhaustif.

Cependant, a-t-il, fait observer, il existe pour le moment deux secteurs très compétitifs : les assurances et la téléphonie mobile. Par ailleurs, il a mentionné l'étude finalisée récemment sur le marché concurrentiel des médicaments en Algérie. Selon ses propos, les résultats de l'étude, réalisée sur une période de trois ans, révèle "l'existence d'un monopole sur le marché du médicament en Algérie". Il a fait remarquer que la culture de la concurrence n'est pas suffisamment ancrée dans l'esprit des algériens en raison de l'économie administrée qui a prédominé la gestion du pays par le passé. "Mais, l'économie du marché adoptée depuis 1990 doit impérativement être accompagnée d'instruments de régulation pour éviter les dérapages", a-t-il conclu.

## ENERGIE

# La consommation énergétique nationale a augmenté de 59% en dix ans (CEREFÉ)

La consommation énergétique nationale a augmenté de 59% entre 2010 et 2019, selon une évaluation réalisée par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ).

"L'évaluation presque à mi-parcours (2010-2019) de l'impact du programme national de l'efficacité énergétique sur la réduction de la facture énergétique nationale, montre que la consommation finale d'énergie continue de suivre une tendance haussière avec une moyenne annuelle de 5% et que l'évolution de la consommation finale d'énergie sur la même période (2010-2019) a enregistré une forte hausse de 59%", précise la même source.

Selon le CEREFÉ, la consommation finale d'énergie est passée de 31,6 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2010 à 50,4 millions TEP en 2019, soit une augmentation de 18,7 millions TEP par rapport à 2010.

Le Commissariat rappelle, dans ce cadre, que le programme national de l'efficacité énergétique adopté par le gouvernement en 2011 puis actualisé en 2015 visait globalement la réduction de la consommation énergétique de 9% à l'horizon 2030, en agissant sur l'ensemble des secteurs de consommation ayant un impact significatif sur la demande d'énergie, notamment le transport, le bâtiment et l'industrie.

### 410 millions TEP consommés au cours des dix dernières années

Cependant, l'examen des bilans énergétiques nationaux réalisés par le ministère de

l'Énergie entre 2010 et 2019 quant à la consommation finale d'énergie, fait ressortir qu'un total de 410 millions TEP ont été consommés au cours des dix dernières années, dont 90 millions TEP dans l'industrie et BTP (Bâtiment et Travaux publics), soit 22% de la consommation globale, 142 millions TEP dans les transports, soit 35% et 177 millions TEP dans le résidentiel et le tertiaire, soit 43%, a fait remarquer le Commissariat.

Cette consommation, explique-t-il, est tirée essentiellement par le secteur résidentiel et tertiaire dont la consommation a presque doublé en enregistrant une augmentation de 11,1 millions TEP (soit +89,5%), suivi par le secteur des transports dont la consommation a augmenté de 4,2 millions TEP (soit +37,4%) et le secteur de l'industrie et BTP avec une augmentation de 3,2 millions TEP (soit +40,2%). Quant à la structure de la consommation nationale d'énergie par produit durant la dernière décennie (2010-2019), le rapport d'évaluation du CEREFÉ indique qu'elle comprend 148 millions TEP en produits liquides (essentiellement des produits pétroliers), soit 36%, 144 millions TEP en produits gazeux, sous forme de gaz naturel et GPL, soit 35% et enfin 116 millions TEP consommés pour produire de l'électricité, soit 29%. S'agissant de l'évolution de la consommation finale d'énergie pour les produits liquides (produits pétroliers), elle est passée de 12,3 millions TEP en 2010 à 16,2 millions TEP en 2019, soit une croissance de 32%. La consommation sous forme d'électricité est passée, quant à elle, de 8,6 millions

## SONATRACH

# «L'activité raffinage atteint d'"excellents" niveaux de production»

Le groupe Sonatrach a annoncé lundi que l'activité raffinage a atteint "d'excellents niveaux" de production des produits pétroliers, précisant avoir cessé ses importations du gasoil depuis le mois de mars 2020 et des essences depuis le mois d'août de la même année.

L'activité raffinage a atteint "d'excellents niveaux de production des produits pétroliers".

Elle a réalisé des niveaux records de production de gasoil (9,5 millions de tonnes) et d'essences (3,4 millions de tonnes), a indiqué la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué portant sur les réalisations accomplies durant l'année passée.

En 2020, l'activité raffinage de Sonatrach a enregistré une augmentation de 7,4% des volumes de pétrole et de condensat traités par



rapport à 2019, passant de 27,2 millions de tonnes à 29,1 millions de tonnes, a précisé la même source.

Cette augmentation a été favorisée notamment par la montée en cadence de la raffinerie d'Alger, ce qui a permis à Sonatrach de cesser ses importations du gasoil depuis le mois de mars 2020 et des essences depuis le mois d'août de la même année.

La Sonatrach a également exporté, pour la 1ère fois depuis la dernière décennie, des volumes d'essences et de gasoil, a ajouté le communiqué.

## COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLALA

# Mise en exploitation de l'unité de réduction directe d'une capacité de 2,5 t/an

L'unité de réduction directe du complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) installé dans la zone industrielle Bellara d'El Milia (60 km à l'Est de Jijel) est entrée dimanche en phase d'exploitation avec une capacité de 2,5 millions tonnes par an, a annoncé le PDG de l'AQS, Youcef Ahmed El Mohammadi.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie tenue à l'occasion, le responsable de l'AQS a indiqué que cette unité de réduction directe entrée en activité ce dimanche constitue "le cœur battant" du complexe avec une capacité atteignant 2,5 millions tonnes par année de fer réduit chaud et froid. Il a également ajouté que cette réduction directe est la technologie américaine Midrex ultra développée qui permet de produire un fer réduit de haute qualité avec un taux de pureté de plus de 94 % tout en réduisant le coût

de production à travers un processus d'économie de l'énergie et de préservation de l'environnement utilisant le gaz naturel.

Selon la même source, les efforts seront actuellement dirigés vers la couverture des besoins du marché national en fer et de la demande des projets avec la réservation de 20 % de la production à l'exportation dans le cadre de la diversification des exportations hors hydrocarbures.

Youcef Ahmed El Mohammadi a relevé que le complexe suit avec intérêt le développement de la production de la mine de Ghar Djebilet en vue de l'utiliser localement et éviter de recourir à l'importation de minerai brut.

Le responsable du complexe AQS a déclaré que l'entrée en activité de cette unité de réduction directe permettra de générer de nouveaux emplois selon un programme préétabli par l'administra-

tion prévoyant de porter le nombre des travailleurs de 1.500 actuellement à 2.300 en plus de 5.000 autres emplois indirects. De son côté, le PDG du groupe Imetal, Tarek Bouslama, a affirmé que l'entrée en exploitation de l'unité de réduction directe constitue

"une annonce du passage de l'Algérie vers une nouvelle étape de l'industrie sidérurgique et du développement de l'industrie locale en adéquation avec les normes internationales".

"C'est là, a-t-il assuré, un exemple vivant et radieux du partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et le Qatar".

Cette unité de réduction directe vient s'ajouter aux dix autres unités du complexe sidérurgique de Bellara dont trois laminoirs, deux fourneaux, une usine de chaux, une autre de production de gaz industriels, selon la même source.

TEP en 2010 à 14,3 millions TEP en 2019, soit une augmentation de 66%. Convertie en térawattheure, la consommation d'électricité est passée de 33,5 térawattheure en 2010 à 62,2 térawattheure en 2019, avec une consommation cumulée de 478 térawattheure au cours de la dernière décennie, avance la même source. Pour ce qui est des produits gazeux, la consommation a "presque doublé" avec un total de 144 millions TEP, soit une croissance de 90% entre 2010 et 2019.

Sur ce point, le Commissariat note que la consommation directe de gaz naturel a plus que doublé (112%), en passant de 8 millions TEP en 2010 à 17 millions TEP en 2019, avec un total de 120 millions TEP, alors que la consommation de GPL a passée de 2,3 millions TEP en 2010 à 2,8 millions TEP en 2019, avec un total décennal de 24 millions TEP.

"La consommation de GPL a connu une forte croissance depuis 2017, avec 5,2% en 2017, 10,8% en 2018 et 9,7% en 2019 en raison de l'augmentation des prix des carburants liquides, essence et gasoil, et des mesures d'encouragements accordées à l'installation des kits GPL", soutient la même source.

D'après le rapport du Commissariat, la croissance annuelle de la consommation finale d'énergie de 2010 à 2019 montre que l'année 2018 a enregistré le taux d'accroissement "le plus élevé" avec +7,8%.

Par secteur, il est indiqué que le secteur résidentiel et tertiaire a atteint 13,2%, suivi par l'industrie et le BTP avec 8,4%, puis les transports, qui a enregistré son taux de croissance

le plus élevé en 2011, soit 10,3%.

Le Commissariat a relevé également que la consommation nationale d'énergie n'a pas cessé d'augmenter durant la dernière décennie (2010-2019) avec une croissance moyenne annuelle de 5%. Elle est répartie entre 7% pour le gaz naturel, 4% pour les produits pétroliers (sans compter le gasoil destiné aux centrales électriques, les lubrifiants et bitumes et les carburants AVM (Avion/Marine) pour le soutage) et 2% pour le GPL. L'évaluation du CEREFÉ, fait ressortir aussi que le secteur résidentiel et tertiaire vient en tête en matière de consommation finale nationale d'énergie (un total de 177 millions TEP entre 2010 et 2019, soit 43% de la consommation globale), ajoutant que "la consommation par tête d'habitant (en prenant en considération la consommation finale dans le secteur ménages et autres, selon la classification contenue dans les bilans énergétiques du ministère de l'Énergie) a évolué de 0,35 TEP/habitant en 2010 à 0,54 TEP/habitant en 2019".

Le Commissariat souligne aussi que la consommation finale par tête d'habitant a augmenté de 55% entre 2010 et 2019 alors que la croissance démographique était de 22% pendant la même période".

Cet accroissement est tiré essentiellement par l'usage "excessif" des climatiseurs engendrant des pointes de consommations électriques durant la période des grandes chaleurs, selon les explications du CEREFÉ.

## PÉTROLE

## Le Brent à 63,22 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont poursuivi, lundi, leur progression, entamée depuis le début de la semaine dernière, dans un marché optimiste grâce à de multiples facteurs tant sur l'offre que sur la demande.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 1,27% à Londres, à 63,22 dollars, au plus haut depuis le 22 janvier 2020.

Il avait franchi la barre des 60 dollars lundi dernier.

Le baril de pétrole américain de WTI a franchi la barre des 60 dollars, une première depuis le 9 janvier 2020, effaçant ainsi les dégâts de la pandémie de Covid-19 grâce à de multiples facteurs tant sur l'offre que sur la demande.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars s'appréciait de 1,78% par rapport à la clôture de vendredi, à 60,53 dollars, après avoir passé des premiers échanges asiatiques la barre de 60 dollars. "L'optimisme concernant le déploiement des vaccins (contre le Covid-19) permet d'alimenter l'appétit pour le risque", a commenté Carlo Alberto De Casa, analyste.



"Cette situation, conjuguée aux énormes liquidités injectées dans les banques centrales, tire les marchés vers le haut, dont celui du pétrole", a-t-il ajouté. Le brut est orienté à la hausse depuis plusieurs mois du fait d'un regain d'optimisme, de la conviction selon laquelle le ralentissement du rythme des infections et le

lancement des campagnes de vaccination permettra de renouer avec une forme de normalité, et donc d'encourager la demande.

Les deux contrats de référence ont grimpé de plus de 20% depuis le début de l'année. La situation météorologique particulière aux Etats-Unis était également de

nature à soutenir le mouvement haussier de l'or noir, le Texas étant en proie à une vague de froid qui pourrait selon plusieurs observateurs et acteurs de marché peser sur la production du fait de la mise à l'arrêt de certains puits, de coupures de courant et de perturbation des transports.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont partagé jeudi dernier des perspectives prudentes sur la demande d'or noir cette année.

Et les prix au plus haut depuis plus d'un an encouragent les producteurs à ouvrir le robinet un peu plus.

Enfin, la séance est écourtée lundi en raison de jours fériés dans certains pays asiatiques pour le Nouvel an lunaire et aux Etats-Unis pour le "Presidents' Day".

## AVIATION

## Air France-KLM va dévoiler l'étendue des dégâts de 2020

Ravagé comme tout le secteur aérien par le Covid-19, Air France-KLM devrait publier jeudi des pertes abyssales pour 2020, au moment où se négocient à Bruxelles les conditions d'une nécessaire recapitalisation et sur fond de reprise encore floue du trafic.

Sur les trois premiers trimestres, la perte nette cumulée du groupe franco-néerlandais atteignait déjà plus de 6 milliards d'euros, et les prévisions d'analystes compilées par Factset et Bloomberg les voient à plus de 7 milliards pour l'année.

La crise sanitaire a privé Air France-KLM des deux tiers de ses passagers (104 millions en 2019). Le chiffre d'affaires 2020 est attendu autour de 11 milliards d'euros par les analystes, contre 27,2 milliards en 2019. Malgré des économies drastiques passant notamment par des réductions d'effectifs, Air France "brûle" encore 10 millions d'euros par jour, avait indiqué fin 2020 sa directrice générale Anne Rigail. Son cas n'est pas isolé. Les compagnies aériennes, dont la rentabilité dépend de leur capacité à faire voler le plus possible des appareils pleins, ont subi des pertes cumulées de 370 milliards de dollars l'année dernière, selon l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Dès le début de la crise, les gouvernements français et néerlandais sont venus à la rescousse de l'entreprise, avec des prêts directs ou garantis dépassant 10 milliards d'euros, écartant la menace immédiate d'une faillite. En revanche, a prévenu le directeur général d'Air France-KLM Benjamin Smith le 4 février dans un entretien à L'Express, "nous ne pouvons rien garantir à 100% et le soutien de la France et des Pays-Bas n'est pas un chèque en blanc". Les prêts devraient permettre de tenir au moins jusqu'à la fin de l'année.

Mais M. Smith a concédé qu'il serait "difficile" de les rembourser, "à court terme comme à moyen terme".

La reprise encore incertaine, à la merci notamment du rythme de vaccination et de la progression des variants du Covid-19, rend ardues les pronostics de rétablissement. Le secteur s'attend à ne pas retrouver le trafic de 2019 avant 2024, au niveau mondial.

Dans l'immédiat, Air France-KLM va devoir affronter la question de sa dette, prévient Yan Derocles, analyste à Oddo BHF Securities.

"On est sur des montants qui ne sont pas supportables pour cette société comparé à sa capacité de génération de trésorerie. 2020 se clôturera avec un montant de dette nette d'environ 13 milliards alors que, dans le passé, cette société a approché dans les très bonnes années 700 millions d'euros de génération de cash, on voit bien le nombre d'années qu'il faudra pour régler cette question d'endettement", explique-t-il.

D'où l'idée d'une recapitalisation, qui passerait par la conversion d'une partie de la dette contractée auprès des Etats. Le montant qui circule est de quelque quatre milliards d'euros. Pour valider ce montage dans les prochaines semaines, la Commission européenne, gardienne d'une concurrence équitable, exigera toutefois d'Air France qu'elle renonce à des créneaux d'atterrissage et de décollage à l'aéroport parisien d'Orly.

Plafonnés dans une installation saturée, ils sont très convoités en particulier par les "low cost" comme le numéro un européen Ryanair. La concurrente allemande Lufthansa s'était vue demander les mêmes contreparties à une recapitalisation l'année dernière. Cette exigence hérisse tant la direction d'Air France-KLM que les syndicats, Orly figurant au coeur de la stratégie de reconquête du groupe qui veut développer sa "low cost" Transavia dans l'Hexagone. "Nous ne comprendrions pas que l'on nous impose des mesures drastiques, qui affaibliraient notre position à Paris", a lancé M. Smith. Il est "hors de question" que le groupe "se retrouve grevé en compétitivité", a renchéri le ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, tandis que FO, premier syndicat d'Air France, dénonçait un projet "révoltant" et "ubuesque".

## MARCHÉS - BOURSES

## Les marchés européens reprennent confiance, aidés par la Bourse de Tokyo

Les marchés boursiers européens semblaient déterminés à aller de l'avant lundi matin, aidés par la performance de la Bourse de Tokyo et l'accélération des campagnes de vaccination en Europe, les investisseurs entretenant une reprise au printemps. Lundi matin, la Bourse de Paris, s'appréciait de 1,03%. Au même moment, Francfort prenait 0,32%, Londres progressait de 1,38%, Milan de 0,80% tandis que Madrid montait de 1,45%. Vendredi, les Bourses européennes avaient dans l'ensemble bouclé une nouvelle semaine favorable, Wall Street ayant même clôturé sur de nouveaux records, sur fond d'espoir d'adoption du nouveau plan de relance américain. Un vent d'optimisme qui a gagné l'Asie ce lundi matin, où l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a gagné 1,91%, clôturant au-delà des 30.000 points pour la première fois en plus de trente ans.

L'indice élargi Topix est monté pour sa part de 1,04%. Le Produit intérieur brut (PIB) du Japon a dégringolé de 4,8% en 2020 sur fond de pandémie, sa première contraction annuelle depuis 2009, mais les voyants sont au vert pour 2021. Les bourses chinoises étaient de leur côté fermées lundi en raison des vacances du Nouvel an lunaire. Le marché américain restera également clos pour cause de "Presidents' Day" aux Etats-Unis.

"Au cours des derniers jours, les marchés semblent avoir donné l'impression d'être partagés entre d'une part les risques entourant une reprise rapide de l'inflation, reflétés dans l'augmentation des taux à long terme sur le marché des obligations souveraines, et d'autre part un optimisme grandissant autour d'un relâchement des restrictions à l'été grâce au déploiement réussi des campagnes de vaccination", souligne Michael Hewson,

un analyste de CMC Markets UK.

Ces dernières semblaient en effet monter en puissance, notamment en Europe, où le Royaume-Uni a franchi la barre des 15 millions de personnes vaccinées contre le coronavirus et alors que l'Union européenne, accusée de lenteur dans la gestion de la pandémie de Covid, a indiqué qu'elle allait accélérer la procédure d'autorisation de vaccins améliorés pour répondre aux variants du virus.

De son côté, le Japon a donné son premier feu vert à un vaccin contre le coronavirus à cinq mois de l'ouverture des Jeux Olympiques d'été.

L'arrivée à la tête de l'Italie de Mario Draghi, qui a présenté son gouvernement vendredi, participait également à l'optimisme ambiant.

Il a choisi un homme de confiance, Daniele Franco, pour le ministère-clé de l'Economie.

## CHINE - UE

## La Chine classée premier partenaire commercial de l'UE en 2020

La Chine est devenue pour la première fois le premier partenaire commercial de l'Union européenne en 2020, doublant les Etats-Unis, grâce au rebond rapide de son économie moins affectée par la pandémie de Covid-19 que celle de ses partenaires occidentaux. Sur l'ensemble de l'année dernière, le commerce de l'UE avec la Chine a totalisé 586 milliards de dollars (en additionnant exportations et importations), contre 555 milliards pour les Etats-Unis, selon des chiffres publiés lundi par l'institut européen des statistiques.

"Au cours de l'année 2020, la Chine était le principal partenaire de l'UE", a constaté Eurostat, dans un communiqué. Si l'UE était déjà le premier partenaire commercial de la Chine depuis 2004 - elle avait alors doublé le Japon - c'est la première fois que l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que la Chine détrône les Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe. Selon Eurostat, ce résultat est dû à une hausse

des importations européennes en provenance de Chine (+5,6% en 2020 rapporté à 2019) ainsi que des exportations européennes vers la Chine (+2,2%). Dans le même temps, le commerce avec les Etats-Unis a enregistré une baisse significative tant pour les importations (-13,2%) que les exportations (-8,2%). Après avoir souffert de l'épidémie de Covid-19 durant le premier trimestre, l'économie chinoise est repartie vigoureusement et la consommation a même dépassé en fin d'année son niveau d'il y a un an, tirant les ventes européennes, notamment dans l'automobile et les produits de luxe.

Les exportations de la Chine vers l'Europe ont bénéficié d'une demande forte pour les équipements médicaux et les produits électroniques. L'UE a vu son déficit commercial s'aggraver avec la Chine. Il est passé de -16,7 milliards d'euros, en 2019, à -181 milliards l'an dernier.

Dans le même temps, l'excédent avec les Etats-Unis est

resté stable à environ 151 milliards d'euros. Le Royaume-Uni, qui ne fait plus partie de l'Union européenne, est désormais son troisième partenaire commercial, derrière la Chine et les Etats-Unis. Cependant, les exportations européennes vers ce pays ont chuté de 13,2% l'an dernier, et les importations de 13,9%. Au total, l'Union européenne a

enregistré en 2020 un excédent commercial en nette hausse vis à vis du reste du monde, à 217,3 milliards d'euros, contre 191,5 milliards en 2019.

Le chiffre est encore plus élevé pour les 19 pays de la zone euro : excédent de 234,5 milliard ds d'euros l'an dernier, contre 221 milliards l'année précédente.

## DANEMARK

## L'économie danoise se contracte de 3,7% en 2020

Le Danemark a enregistré une contraction de 3,7% de son économie en 2020, un recul attendu du fait de la pandémie mais inégalé depuis la crise financière, selon une première estimation de l'institut des statistiques DST publiée lundi.

La banque du Danemark tablait sur une contraction de 3,9%.

Le royaume nordique finit l'année avec une croissance de 0,6% au quatrième trimestre 2020 par rapport au précédent, portée par une hausse de la production industrielle.

L'emploi a augmenté de 0,3% d'octobre à décembre.

"L'économie n'est pas sur pieds mais les développements, particulièrement au troisième trimestre montre qu'elle est en bonne forme, quand il n'y a pas de restric-

tions", a relevé sur Twitter le journaliste financier Steen Bocian.

Le Danemark a réintroduit des restrictions fin décembre avec la fermeture des commerces non-essentiels, tels que les restaurants, alors que les lieux publics étaient déjà fermés depuis le 9 décembre.

Ces mesures pourraient être levées le 28 février. Au troisième trimestre, le moins frappé par les restrictions, l'économie danoise avait enregistré un fort rebond de 5,2%, confirmant sa reprise après un effondrement du PIB au trimestre précédent en raison du Covid-19. Au deuxième trimestre, le Danemark avait enregistré une chute du PIB de 7,4%, même si le royaume scandinave s'en est mieux sorti qu'ailleurs en Europe.

## GUELMA - COVID-19

## Une caravane mobile de vaccination des habitants de 56 zones d'ombre

Une caravane mobile de vaccination des habitants de 56 zones d'ombre de la wilaya de Guelma contre la Covid-19 a été lancée dimanche.

Devant opérer sur plusieurs étapes, la caravane, lancée depuis le siège de la wilaya, a entamé sa mission dans trois (3) zones d'ombre aux villages d'Ain Fras (commune d'Ain Larbi) et Sbaâ Layoun (commune d'Ain Sandel) ainsi que la mechtas Magâad Syoud (commune de Hammam N'Bail).

S'exprimant en marge du lancement de cette caravane de vaccination contre la Covid-19, le directeur de la santé et de la population (DSP), Tahar Rahmani, a déclaré à l'APS, que les mechtas ciblées sont réparties sur 18 communes, soulignant que l'opération de vaccination se déroulera selon un programme établi déterminant les dates de déplacement des équipes médicales d'une localité à une autre.

L'opération de recensement et de programmation des zones d'ombre ciblées par cette caravane a été menée en fonction de la proximité de ces régions des établissements de santé ainsi que le nombre d'habitants et des maladies chroniques dans chaque localité, a-t-il fait savoir.

Dix (10) équipes médicales mobiles ont été réquisitionnées pour couvrir l'ensemble des mechtas et villages concernés par cette caravane de vaccination contre le coronavirus (Covid-19), a indiqué le DSP de Guelma, précisant que cette opération se poursuivra "jusqu'à l'achèvement de la vaccination des habitants des localités programmées".

Au cours de la première journée de cette caravane, 30 citoyens ont été vaccinés à travers les localités concernées, soit une moyenne de 10 personnes par zone d'ombre, a-t-on relevé, notant que l'opération s'est déroulée dans des conditions excellentes, marquées par un strict respect des mesures de prévention.

Les démarches du processus de vaccination ont été appliquées de manière à soumettre tous les sujets à un examen médical complet avant d'entamer la procédure vaccinale, a-t-on encore signalé, ajoutant que les patients sont restés 30 minutes en observation après leur vaccination.

De leur côté, les habitants des ces zones enclavées ont salué cette "initiative" qui traduit la volonté des pouvoirs publics à prendre en charge les préoccupations de la population de ces localités, notamment la vaccination contre la Covid-19, selon les déclarations recueillies par l'APS.

## UNIVERSITÉ CONSTANTINE 2 Création d'une cellule pour la recherche dans le développement durable

Une cellule dédiée à la promotion de la recherche scientifique dans le développement durable (CDD) a été créée à l'Université Abdelhamid Mehri (Constantine2), a-t-on appris dimanche, auprès des services du rectorat de l'Université.

L'Université Constantine2 (UC2) s'engage ainsi à travers cette cellule à accompagner les efforts visant le développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, en canalisant "scientifiquement" les outils d'intervention et en proposant des solutions à des problèmes soulevés, a précisé la même source.

La CDD de l'UC2 aura également pour missions de "recenser, accompagner et valoriser les actions mais aussi les projets réalisés en matière de développement durable par la communauté universitaire à l'effet "d'enrichir et de faire fructifier" les efforts nationaux en cours dans ce domaine, a indiqué la même source.

Relevant l'apport des laboratoires de recherche de l'Université dans la réussite du plan d'action arrêté par la CDD, la même source a fait part de l'organisation dans ce cadre de sessions de formation et ateliers au profit des étudiants et enseignants, en particulier pour mieux adhérer au concept de développement durable. Selon la même source, la CDD se basera, dans le cadre de son plan d'action, sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour mieux véhiculer le message entre la communauté universitaire et encourager toute initiative.

## ZONES D'OMBRE

## Le raccordement à l'électricité et au gaz, "une priorité nationale absolue" (Attar)

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a affirmé lors d'une réunion avec les présidents de certaines Assemblées populaires communales (APC), l'engagement de son secteur à prendre en charge les préoccupations relatives au raccordement des zones d'ombre et des exploitations agricoles au gaz et à l'électricité, qualifiant cette démarche de "priorité nationale absolue", a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Energie a reçu, en compagnie du médiateur de la République, Karim Younes, le 14 février (dimanche) au siège de son département ministériel, des présidents de plusieurs APC des wilayas de M'Sila, Béjaïa et de Tizi Ouzou, accompagnés d'un nombre de représentants de la société civile de ces wilayas", lit-on dans le communiqué posté par le ministère sur sa page Facebook.

"Une réunion lors de laquelle nombre de préoccupations et de dossiers relatifs au secteur de l'Energie et aux opérations de raccordement et d'approvisionnement en gaz et en électricité ont été soulevés", indique-t-on dans le communiqué. Le ministre a écouté "attentivement" les préoccupations soulevées et passé en revue, en présence du Directeur général du



département gaz et électricité au ministère, un ensemble de projets en cours de

réalisation et inscrits dans ces zones, ainsi que la cartographie des zones classées parmi les zones d'ombre", détaille la même source.

Faisant part de la "disposition et de l'engagement du ministère à prendre en charge les dossiers soulevés, M. Attar a, toutefois, évoqué les problèmes qui entravent le Groupe Sonalgaz concernant le raccordement et l'approvisionnement de certaines zones en gaz et en électricité", au vu, a-t-il expliqué, de "l'existence d'oppositions aux projets en raison de leur implantation sur des terrains privés".

Concernant ces problèmes, le ministre a attiré l'attention des maires, quant à "la nécessité d'agir en vue de remédier à ces problèmes, et ce dans le but de parachever et d'entamer plusieurs projets à l'arrêt".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 8 morts et 149 blessés durant ces dernières 24h

Huit (8) personnes sont décédées et 143 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays durant ces dernières 24 heures, indique lundi un bilan de la protection civile.

Le bilan le plus lourd des 139 accidents de circulation survenus du 14 au 15 février, a été enregistré dans la wilaya de Bejaïa où trois (03) personnes ont trouvé la mort et une autre blessée, suite à une collision entre deux véhicules sur l'au-

toroute vers Boudjellil, relevant de la daïra de Tazmalt", ajoute le même communiqué arrêté ce matin à 08 heures.

Une personne a été retrouvée morte "carbonisée suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau du siège de la sécurité sociale sis à la cité police, commune et daïra de Bir Mekadem, wilaya de Tébessa", ajoute la même source, ajoutant que trois autres personnes ont été secourues suite à des incendies qui se sont déclarés dans un appartement

situé dans un immeuble de la cité 300 logements, à Bordj El Bahri (Alger), et dans une habitation au lieu dit Tablasse, dans la commune de Tazmalt (Bejaïa), souligne le même communiqué, indiquant que les victimes souffrant "des gênes respiratoires des brûlures" ont été pris en charges sur les lieux puis évacués vers les structures sanitaires. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, la Protection civile a effectué, durant la même

période, 51 opérations de sensibilisation à travers 35 communes, réparties sur 08 wilayas, et 45 opérations de désinfections à travers 06 wilayas (24 communes), qui ont touché "l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La DGPC a mobilisé pour les deux opérations "201 agents de la Protection civile tout grade confondu aussi 41 ambulances et 19 engins d'incendie", ajoute le communiqué.

## ORAN

## Des ateliers de métiers artisanaux au profit des zones d'ombre

La Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran (CAM) lancera des ateliers pour sensibiliser des populations des zones d'ombre et la femme rurale à adhérer aux métiers d'artisanat et au travail familial, a-t-on appris dimanche du directeur de la chambre.

Les ateliers, qui se tiendront en collaboration avec la direction du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, cibleront des zones d'ombre et les femmes rurales productives des communes de Tafraoui et de Boufatis, a indiqué Khalid Tahraoui en marge d'une

rencontre organisée au centre et à la maison de l'artisanat à hai Es-sabah (est d'Oran). Douze (12) associations locales à caractère touristique, artisanal, culturel et social, prendront part à ces ateliers qui concerneront plusieurs activités d'artisanat, dont la couture, les gâteaux traditionnels, la boulangerie, la coiffure, le bâtiment, l'électricité et la plomberie, a-t-on précisé.

L'opération, qui sera lancée prochainement, vise à sensibiliser les habitants des zones d'ombre et la femme rurale productive des deux communes pré-

ciées à créer des micro-entreprises ou des ateliers d'artisanat en leur assurant accompagnement pour concrétiser leurs projets au titre du dispositif de l'Agence nationale du micro-crédit (ANGEM), a-t-on souligné.

La Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran oeuvre à la prise en charge des personnes remplissant les conditions d'accès aux centres de formation professionnelle pour l'obtention de diplôme de qualification leur permettant de concrétiser leurs projets et leurs idées dans les métiers précités.

## CRIMINALITÉ

## Alger : près de 6000 individus impliqués dans divers délits arrêtés en janvier dernier

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, durant janvier dernier, plus de 2400 affaires ayant entraîné l'arrestation de près de 6000 individus impliqués dans divers délits liés à l'usage de stupéfiants et le port d'armes prohibées, indique, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de janvier 2021, 2437 affaires ayant entraîné l'arrestation de 5972 présumés auteurs, déferés devant les instances judiciaires compé-

tentes, dont 3379 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 457 pour port d'armes prohibées et 2136 pour divers délits", précise la même source.

Parmi les affaires traitées, "388 sont relatives aux atteintes aux biens et 781 affaires ont trait aux atteintes aux personnes", alors que les services de la Police judiciaire ont eu à traiter "28 affaires liées aux délits et crimes contre la famille et aux bonnes mœurs, 690 autre s relatives aux biens publics, 204 affaires à caractère économique et financier et 10 affaires relatives à la cybercriminalité", détaille le communiqué de la DGSN.

Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services

ont traité "457 affaires, impliquant 457 individus présentés devant les instances judiciaires compétentes, dont 19 ont été placés sous mandat de dépôt".

En matière de lutte contre les stupéfiants, "3036 affaires impliquant 3379 personnes ont été traitées, avec la saisie de 132.400 kg de résine de cannabis, 28633 comprimés psychotropes, 50,33 grammes de cocaïne ainsi que 36,24 gr d'héroïne et huit (8) flacons de produits psychotropes", ajoute la même source.

Concernant les activités de la Police générale et réglementation, les Forces de police ont mené durant la même période "14483 opérations de contrôle des activités commerciales

réglementées, suite auxquelles il a été procédé à l'exécution de quatre (4) décisions de fermeture, ordonnées par les autorités compétentes".

S'agissant de la prévention routière, les services de la Sécurité publique ont enregistré "21643 infractions au Code de la route, ce qui a entraîné le retrait immédiat de 7417 permis de conduire et l'enregistrement de 62 accidents de la circulation ayant causé 68 blessés et trois (3) morts, dont la cause principale demeure le non-respect du Code de la route", ajoute le communiqué de la DGSN, relevant que "lesdits services ont mené 497 opérations de maintien de l'ordre".

## ETATS-UNIS

**Entrée en vigueur le 19 février de l'Accord de Paris sur le climat (Onu)**

L'Accord de Paris sur le climat, entrera en vigueur vendredi prochain pour les Etats-Unis, après la signature et le dépôt auprès du Secrétaire général de l'ONU d'un nouvel instrument d'acceptation le 20 janvier dernier, selon l'ONU.

L'objectif de cet accord est de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2 degrés Celsius, par rapport au niveau préindustriel, selon le site officiel de l'ONU.

Ce traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques entrera en vigueur pour les Etats-Unis d'Amérique conformément à l'article 21 de l'Accord.

"A l'égard de chaque Etat ou organisation régionale d'intégration économique qui ratifie, accepte ou approuve l'Accord ou y adhère une fois que les conditions requises pour l'entrée en vigueur énoncées au paragraphe 1 du présent article ont été remplies, le présent Accord entre en vigueur le trentième jour qui suit la date du dépôt par cet Etat ou cette organisation de son instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion", stipule le paragraphe 3 de l'article 21.

Novembre dernier, les Etats-Unis s'étaient effectivement retirés de l'Accord de Paris sur le climat, soit une



année après l'entame du processus du retrait dudit accord décidé par l'ex-président américain Donald Trump.

Dans une conversation téléphonique vendredi avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le secrétaire d'Etat américain Antony J.

Blinken, a réaffirmé le retour des Etats-Unis au sein de l'Accord de Paris, se félicitant de la coopération des Nations unies pour faire face à la crise climatique mondiale.

Dès son investiture en janvier, le président américain Joe Biden a signé une série de décrets dont l'un portant sur le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat.

Il s'est engagé à combattre le changement climatique "comme nous ne l'avons jamais fait jusqu'ici".

Nommé émissaire spécial pour le climat, John Kerry a estimé que le retour des Etats-Unis dans cet accord "restaure la crédibilité de l'Amérique", et que ce retour

n'est qu'un point de départ.

"C'est l'heure de se mettre au travail", avait-il commenté sur son compte Twitter.

Les changements climatiques constituent une urgence mondiale qui dépasse les frontières nationales.

Il s'agit d'un problème qui appelle des solutions coordonnées à tous les niveaux ainsi qu'une coopération internationale pour que les pays soient en mesure de passer à une économie à faible émission de carbone.

En vue de lutter contre les changements climatiques et leurs effets néfastes, 197 pays ont adopté l'Accord de Paris à l'issue de la COP 21, à Paris, le 12 décembre 2015.

Entré en vigueur moins d'un an plus tard, l'Accord vise à réduire considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et à limiter à 2 C l'augmentation de la température mondiale au cours du siècle, tout en cherchant des moyens de ramener cette augmentation à 1,5 C. A ce jour, 189 pays ont adhéré à l'Accord.

## CHINE

**70 suspects arrêtés dans une affaire de vente de faux vaccins**

Le Parquet populaire suprême (PPS) de Chine s'est engagé à intensifier la lutte contre les crimes liés aux vaccins anti-Covid en faisant état de 70 suspects arrêtés dans une affaire de vente de faux vaccins, rapporte lundi l'agence Chine Nouvelle.

Selon un bilan établi mercredi, les parquets dans l'ensemble du pays ont fait état de l'arrestation de 70 suspects impliqués dans 21 affaires pénales liées aux vaccins, d'après le PPS.

Parmi ces affaires, plusieurs suspects ont fabriqué près de 58.000 doses de vaccins de contrefaçon en utilisant une solution saline normale, générant environ 18 millions de yuans (2,8 millions de dollars) à travers ces ventes illégales.

Il a été demandé par le PPS que les parquets à l'échelle au pays, prennent des actions fermes pour combattre les crimes liés aux vaccins, en offrant les "garanties juridiques" au travail de contrôle et de prévention du Covid-19.

## ESPAGNE

**Une dirigeante de droite acquittée dans un scandale de diplômes**

Un tribunal espagnol a acquitté lundi l'ancienne présidente de droite de la région de Madrid, accusée d'avoir exercé des pressions pour obtenir un diplôme de manière frauduleuse, une affaire qui avait provoqué un énorme scandale en 2018.

Le parquet avait requis trois ans et trois mois de prison contre Cristina Cifuentes qu'il accusait d'avoir mis la pression sur une université afin qu'elle rédige un faux certificat indiquant qu'elle avait remis son mémoire de fin d'études, condition indispensable pour obtenir son master.

Le tribunal a expliqué dans cette décision ne pas avoir de preuves indiquant qu'elle ait pu exercer ces pressions.

Il a en revanche condamné deux professeurs de l'Université Rey Juan Carlos de Madrid à trois ans et à un an et demi de prison pour avoir fait ce faux document.

La polémique autour du diplôme frauduleux de Cristina Cifuentes avait éclaté en mars 2018 et entraîné un scandale appelé "mastergate" qui a éclaboussé plusieurs personnalités politiques, contraintes de rectifier leurs CV gonflés de diplômes non obtenus.

Figure montante du Parti Populaire (PP, droite) avant ce scandale, M me Cifuentes, qui a toujours assuré avoir terminé son master dans les règles, avait fini par démissionner en avril 2018 après la diffusion d'une vidéo de surveillance dans laquelle on pouvait la voir rendre des cosmétiques volés dans un supermarché.

Elle apparaissait avant cela comme l'un des visages de la régénération du PP, frappé par de nombreux scandales de corruption.

L'un de ces scandales a entraîné en juin 2018 le renversement par les députés du Premier ministre Mariano Rajoy, remplacé depuis au pouvoir par le socialiste Pedro Sanchez.

## INDONÉSIE

**9 morts et 10 disparus dans un glissement de terrain**

Un glissement de terrain a fait au moins neuf morts et dix disparus dans l'est de l'île indonésienne de Java, ont annoncé lundi les secours, tandis que plusieurs centaines d'habitants ont dû fuir en raison des inondations causées par des pluies torrentielles dans la région.

Deux personnes ont été retrouvées vivantes dans la coulée de boue et neuf corps ont été récupérés, mais 10 personnes sont encore portées disparues, a indiqué l'agence des secours indonésiens.

"Nous ne pouvons pas amener sur le site du glissement de terrain d'équipement lourd pour l'instant, mais nous essayons d'avancer", a indiqué le service des secours de Java Est, cité par des médias. Le glissement de terrain survenu dans une zone rurale du district de Nganjuk a endommagé gravement huit maisons, a indiqué cette source.

Pasuruan, une ville de la même région, a été inondée par la crue d'une rivière, forçant quelque 350 personnes à trouver refuge, ont ajouté les secours.

Les glissements de terrain et les crues subites sont courants dans l'archipel indonésien, notamment à la saison des pluies.

Mais les défenseurs de l'environnement avertissent que la déforestation favorise ces catastrophes.

En janvier, au moins 21 Indonésiens ont trouvé la mort quand d'importantes inondations ont frappé la province de Kalimantan sur l'île de Bornéo et forcé plus de 60.000 personnes à quitter leur domicile.

## INDE

**L'approvisionnement en eau à New Delhi affecté par une crue dans l'Himalaya**

Des dizaines de milliers de foyers de New Delhi étaient privés d'eau courante lundi, à la suite d'une crue dévastatrice qui a frappé il y a huit jours une vallée dans le nord du pays, ont indiqué lundi les autorités. La catastrophe du 7 février a fait plus de 50 morts et 150 disparus, selon le bilan provisoire des autorités.

La crue subite a dévasté la vallée himalayenne, endommageant un complexe hydro-électrique et détruisant routes et ponts.

Les autorités ont expliqué que la pénurie était liée à la grande quantité de boue et de

débris en provenance de la vallée de Rishiganga, dans l'Etat d'Uttarakhand (nord) dont l'eau approvisionne en grande partie Delhi à 530 km de là.

Les sauveteurs ont retrouvé des corps dans un tunnel de la centrale hydro-électrique de Tapovan dans lequel une trentaine de personnes, selon des estimations, sont piégées depuis par la boue et les rochers.

Le phénomène a d'abord été attribué à la rupture d'un glacier himalayen mais d'autres hypothèses sont envisagées, dont la formation d'un

lac glaciaire due à la fonte d'un glacier et dont les rives auraient cédées. La fonte rapide des glaciers observée dans la région en raison du réchauffement climatique est de plus en plus préoccupante.

Les eaux de la vallée se déversent dans le Gange avant d'atteindre Delhi.

Les autorités n'étaient pas en mesure de dire combien de temps dureraient les coupures. Raghav Chadha, vice-président de l'office des eaux de Delhi, a exhorté les habitants à utiliser l'eau "judicieusement", car deux des principales stations d'épuration de

la ville ne pouvaient pas fonctionner à pleine capacité en raison des quantités d'eau brute souillée. Des équipes ont été "déployées 24 heures sur 24" pour nettoyer les filtres et expurger l'eau brute à forte teneur en ammoniac, selon le responsable.

Delhi, qui compte plus de 20 millions d'habitants, connaît des pénuries d'eau chaque été.

Soixante pour cent de l'eau fournie à Delhi provient du fleuve sacré Yamuna et environ 34% du Gange, tous deux confrontés à de graves pollutions ces dernières années.

## JAPON

**Un séisme de magnitude 5,3 frappe au large de la préfecture de Fukushima, pas d'alerte au tsunami**

Un séisme de magnitude 5,3 a frappé lundi au large de la préfecture japonaise de Fukushima (est), selon l'Agence météorologique du Japon (JMA).

La secousse s'est produite à 21h26 heure locale à une

profondeur de 50 km et l'épicentre du séisme a été localisé à 37,5 degrés de latitude nord et 141,6 degrés de longitude est. Le tremblement de terre a enregistré un niveau de 3 sur 7 sur l'échelle japonaise d'intensité sis-

mique dans certaines parties de la préfecture de Fukushima. Jusqu'à présent, aucune alerte au tsunami n'a été émise.

## BECHAR

## Équipements modernes au profit des hôpitaux de Béni-Ounif et Kerzaz

Des équipements médicaux modernes, acquis pour un montant de 300 millions DA, viennent d'être mis en place au niveau des hôpitaux des communes de Béni-Ounif et de Kerzaz (wilaya de Bechar), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Ces équipements médicaux vont contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades et permettre aux praticiens de la santé publique de disposer de moyens et matériels médicaux adaptés à leurs besoins pour les diagnostics et soins, a indiqué le DSP par intérim, Moulay Abderrahmane.

Ces équipements médicaux (radiologie, échographie, appareils de diagnostic, d'analyses médicales et autres), destinés à ces nouveaux hôpitaux de 60 lits chacun et devant ouvrir prochainement, doivent permettre de désengorger les établissements publics hospitaliers "Tourabi Boudjemaa" de Bechar et "Mohamed Yakoub" de Béni-Abbès, qui prennent en charge actuellement les malades respectivement de la daïra de Béni-Ounif et de Kerzaz, a-t-il précisé.

L'hôpital 60 lits de Béni-Ounif (100 km au nord de Bechar), dont la réalisation s'inscrit au titre de la

couverture médicale des zones frontalières du sud ouest du pays, permettra dès sa prochaine mise en service, une meilleure prise en charge des patients, notamment ceux des zones nomades et éparses ainsi que ceux de la zone d'ombre d'El Guetrani, a ajouté M. Moulay.

Idem pour l'hôpital 60 lits de Kerzaz (350 km au sud de Bechar) dont le service des urgences médico-chirurgicales a été ouvert à la population en début de cette année 2021, en attendant l'ouverture de l'ensemble de ses autres services médicaux aux patients de cette agglomération et des localités limitrophes, a-t-il poursuivi.

Auparavant, deux (2) scanners (tomodensitométrie) ont été acquis au profit des hôpitaux de Bechar et Béni-Abbès dans le but de renforcer leurs services de radiologie, selon le même responsable.

Le secteur de la santé a procédé aussi à la réintégration dans des postes d'emploi permanents de 479 agents à travers la wilaya, qui exerçaient au sein du secteur avec des contrats relevant des différents dispositifs et programmes de l'Emploi, permettant ainsi de renforcer les services médicaux et communs de plusieurs structures sanitaires de la wilaya, a fait savoir M. Moulay.

## ALGÉRIE - BILAN CORONAVIRUS

## 183 nouveaux cas, 169 guérisons et 4 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Cent quatre-vingt-trois (183) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 169 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 110.894 dont 183 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2943 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 77.168, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 23 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré 10 cas et



plus. Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même res-

ponsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Production locale de l'insuline : un projet de partenariat entre Saïdal et Novo Nordisk en préparation

Un projet de partenariat est en cours de préparation entre le groupe public d'industries pharmaceutiques "Saïdal" et l'entreprise pharmaceutique danoise "Novo Nordisk" pour la production locale de l'insuline à partir de 2021-2022, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un bilan sur les réalisations du secteur au titre de l'exercice 2020.

Ce projet commun est actuellement en cours d'élaboration, précise la même source, rappelant que le premier responsable du secteur, Lotfi Benbahmed a affirmé, il y a quelques jours, que l'Algérie avançait à pas sûrs vers une autosuffisance dans la production de l'insuline.

Le bilan du ministère a rappelé les projets d'industrie pharmaceutique inaugurés en 2020, citant notamment l'inauguration, en septembre dernier, d'une chaîne de production du Varenox, un biosimilaire de l'Enoxaparine injectable, avec une capacité de production pouvant atteindre 75.000 unités/jour, un projet qui permettra de "renoncer à l'importation de ce médicament qui coûte plus de 60 millions de dollars".

En novembre 2020, une convention de partenariat a été signée entre les laboratoires Saïdal et Pfizer pour la production locale des produits à forte valeur ajoutée, notamment les médicaments anticancéreux.

En Décembre de la même année, un mémorandum d'entente a été signé entre Saïdal et la société sud coréenne CKD OTTO pour la fabrication, dans une pre-

mière étape, de six types de médicaments anticancéreux. Les entreprises de fabrication des produits anti-Covid 19 sont accompagnées, faisant passer le nombre des producteurs des masques de prévention de 4 à 12 producteurs, pour une capacité de production quotidienne de 790.000 masques chirurgicaux et de 130.000 masques de type KN95.

## Vers la création d'une Agence africaine du médicament

Le nombre des confectionneurs de bavettes alternatives s'est élevé à 1.635 avec une capacité de production quotidienne avoisinant 3,7 millions de bavettes.

Selon le bilan du ministère, le nombre de fabricants de l'oxygène médical a augmenté, passant de 2 à 4 fabricants, pour atteindre une capacité de production estimée à 340.000 litres/jour.

L'approvisionnement en matières premières en vue de la fabrication des médicaments employés dans le protocole thérapeutique a également été assuré.

Les capacités de production locale du gel hydro-alcoolique et le passage vers la production locale des moyens de dépistage du Coronavirus ont été renforcés, ce qui a induit leur disponibilité à la baisse de leurs prix.

Dans le cadre des démarches visant à développer l'industrie pharmaceutique, une coordination est en cours actuellement avec le ministère des Affaires étrangères (MAE), en vue d'"accélérer les procédures de ratification

de la Convention portant création de l'Agence africaine du médicament. Le choix de l'Algérie pour abriter le siège de cette agence fait également l'objet de démarches, d'autant plus que cette initiative constituera, selon le ministère de l'Industrie pharmaceutique, un facteur essentiel à même de faciliter l'accès de la production pharmaceutique nationale au marché africain.

Quant au diagnostic des insuffisances du secteur relevées lors des précédentes années, le document fait état de l'existence de 40 unités de production à l'arrêt depuis 2017, avec près de 700 médicaments en attente d'être commercialisés, et ce en raison de l'"absence d'un cadre réglementaire qui permet à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) d'enregistrer ces unités et les produits qu'elles fabriquent".

Par ailleurs, le phénomène de monopole de 29 médicaments hospitaliers dont la catégorie a été déterminée a été signalé, d'autant plus que le ministère a affirmé que l'accélération de l'enregistrement des médicaments biosimilaires (génériques) peut venir à bout de ce phénomène et économiser de sommes importantes d'argent.

De plus, la même source indique qu'il est désormais indispensable de s'orienter vers le renforcement de la production nationale, notamment dans les domaines de production des médicaments anti-cancéreux et de médicaments anti-diabète, "dont la facture d'importation s'élève à près de 1 (01) mds euros annuellement".

## 320 médicaments locaux commercialisés en 2020 (ministère)

Au total, 320 médicaments locaux en attente d'enregistrement depuis plusieurs années au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) ont été commercialisés en 2020, à la faveur des instructions du ministère de l'Industrie pharmaceutique de simplifier les demandes d'enregistrement des médicaments, a indiqué ce département ministériel dans un bilan des réalisations du secteur au titre de l'exercice 2020.

Cette mesure a permis la commercialisation de 320 médicaments locaux, en attente d'enregistrement depuis plusieurs années, à la faveur des instructions données par le ministère de l'Industrie pharmaceutique à l'ANPP pour parachever l'enregistrement des médicaments via la validation automatique des prix proposés par les entreprises pharmaceutiques, indique-t-on de même source.

En 2020, les mesures de signature des quittances de paiement des droits d'enregistrement ont été simplifiées, ce qui a permis d'amener le délai de délivrance de ces documents à 48 h au lieu de 12 à 18

mois précédemment. Dans le cadre de la numérisation, une collaboration est établie avec l'Institut national de l'informatique (INI) pour la numérisation des mesures de délivrance des programmes d'importation et mesures d'enregistrement et de validation outre le suivi et le contrôle des stocks de médicaments.

Par ailleurs, le ministère a rappelé que son plan d'action reposait sur 8 axes que sont la révision de la législation actuelle, la mise en place d'un cadre organisationnel général approprié et la formulation d'une organisation à même de permettre à l'ANPP de réguler les activités des entreprises pharmaceutiques, de développer l'industrie pharmaceutique, de réguler le marché, de relancer la veille stratégique, outre la simplification administrative et la numérisation.

Sur le plan organisationnel, six (06) directions ministérielles ont été créées, dont quatre (04) directions techniques: la direction de la production, du développement industriel et de la promotion de l'exportation et de la recherche, la direction des activités pharmaceutiques et de

la régulation, la direction des systèmes d'information et de la documentation ainsi que la direction de la veille stratégique. Un nouveau cadre réglementaire a également été mis au point pour la mise en place effective des comités d'enregistrement et de certification, ainsi que du comité économique intersectoriel des médicaments afin de lui permettre de mener à bien ses tâches et de rattraper le retard constaté.

Par ailleurs, le bilan du ministère fait état de l'élaboration d'un projet de décret exécutif relatif aux établissements pharmaceutiques. Le texte permettra de vérifier la territorialité de la responsabilité pharmaceutique, en vue de garantir la disponibilité et la qualité des produits pharmaceutiques et définir les cinq types d'établissements pharmaceutiques et les cahiers de charges y afférents (fabrication - import - export - distribution - exploitation).

S'agissant de la régulation du marché national, un système de contrôle "strict" a été mis en place pour les opérations d'importation de produits pharmaceutiques

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### Au moins 2.400.543 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.400.543 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan annoncé lundi par des sources officielles.

Plus de 108.785.960 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 66.547.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Sur la journée de dimanche, 6.386 nouveaux décès et 290.730 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.156 nouveaux morts, le Brésil (713) et le Mexique (436).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 485.337 décès pour 27.640.521 cas recensés, selon le compte de l'université Johns



Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 239.245 morts et 9.834.513 cas, le Mexique avec 174.207

morts (1.992.794 cas), l'Inde avec 155.732 morts (10.916.589 cas), et le Royaume-Uni avec 117.166 morts (4.038.078 cas). Parmi les pays les plus

durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 187 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (179), le Royaume-Uni (173), la République tchèque (170) et l'Italie (155). L'Europe totalisait 804.135 décès pour 35.571.937 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 640.943 décès (20.163.894 cas), les Etats-Unis et le Canada 506.625 décès (28.465.866 cas), l'Asie 248.484 décès (15.699.093 cas), le Moyen-Orient 100.909 décès (5.099.411 cas), l'Afrique 98.501 décès (3.753.890 cas), et l'Océanie 946 décès (31.878 cas).

## BRÉSIL

### 24.759 nouveaux cas

Le Brésil a enregistré 24.759 nouveaux cas de COVID-19 et 713 décès au cours des dernières 24 heures, portant le bilan national à 9.834.513 cas et 239.245 décès à ce jour.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du

pays, est le plus durement touché par la pandémie, avec 1.913.598 cas et 56.266 décès. Le Brésil est le deuxième pays au monde après les Etats-Unis ayant eu à déplorer le plus grand nombre de décès liés au COVID-19, et le troisième en

termes de cas recensés, derrière les Etats-Unis et l'Inde.

P Plus de 5 millions de personnes au Brésil ont reçu la première dose du vaccin, tandis que plus de 190.000 ont reçu leur seconde injection.

## IRAN

### 70 % des Iraniens seront vaccinés d'ici la fin de l'automne

Le président du comité scientifique de la lutte contre le nouveau coronavirus en Iran, Mostafa Ghanei, a indiqué que 70% des Iraniens seront vaccinés d'ici la fin de l'automne 2021.

M. Ghanei, cité par l'agence de presse, IRNA, a fait savoir qu'environ 160 millions de doses du vaccin anti-Covid-19 "sont nécessaires pour vacciner le pays", et que 70% des Iraniens seront vaccinés d'ici la fin de l'automne 2021. Samedi, le président iranien, Hassan Rohani, avait mis en garde contre une "quatrième vague" de Covid-19, après une hausse du nombre de cas dans certaines régions du pays. Le ministère iranien de la Santé a lancé mardi, la

campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le pays en utilisant le vaccin russe Sputnik V. Selon le président du comité scientifique de la lutte contre le nouveau coronavirus, "chaque dose de vaccin Sputnik-V coûte au gouvernement iranien de 4 à 5 dollars". Le ministre de la Santé, Saeed Namaki, a déclaré que l'Iran allait également recevoir 4,2 millions de doses du vaccin anglo-suédois AstraZeneca, acheté via le mécanisme international Covax, destiné à fournir des vaccins aux pays les plus défavorisés. L'Iran a commencé en décembre les essais cliniques de son propre vaccin.

## EUROPE

### Tous les Européens qui le souhaitent pourront être vaccinés d'ici la fin de l'été (commissaire)

Tous les Européens qui le souhaitent pourront être vaccinés d'ici la fin de l'été, a annoncé lundi Thierry Breton, commissaire européen en charge de la politique industrielle.

"Dans moins d'un an, nous aurons cinq vaccins efficaces disponibles dans l'Union européenne", a-t-il indiqué sur la chaîne BFMTV, rappelant que "d'ordinaire il faut cinq ans pour produire un nouveau vaccin".

Là, on aura réussi à le faire en dix mois". Interrogé sur la possible ouverture de nouvelles usines de production de vaccins en Europe, Thierry Breton a expliqué que

"pour ouvrir une usine, il faut cinq ans, donc nous utiliserons la dizaine qui existe déjà", annonçant qu'un plan visant à faire de l'Europe "le premier continent en matière de production vaccinale sur 18 mois" serait présenté dans le détail mercredi prochain à la Commission européenne.

Thierry Breton s'est dit favorable au "certificat vaccinal" pour voyager : "Pour entrer dans un avion, on pourrait demander au voyageur de présenter un certificat qui montre qu'il est immunisé, ou lui faire faire un test rapide (antigénique ou sali-

vaire)", a-t-il indiqué. La campagne de vaccination en Europe connaît certaines disparités, avec trois millions de personnes vaccinées en France et en Italie, 4,15 millions en Allemagne contre 15 millions au Royaume-Uni.

Le 10 février dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, reconnaissait des "retards" concernant la validation des vaccins ainsi qu'un manque d'anticipation concernant les délais de livraisons des doses sur le territoire de l'Union européenne, s'exprimant devant le Parlement européen.

## FRANCE - VACCINS

### Sanofi lancera la dernière phase des études cliniques pour son 2<sup>e</sup> vaccin au deuxième semestre

Le groupe pharmaceutique français Sanofi prévoit de lancer au deuxième semestre une étude clinique de "phase trois", dernière étape avant une demande de mise sur le marché, pour son deuxième vaccin anti-Covid, a-t-il indiqué dimanche.

Ce vaccin, développé avec la société américaine Translate Bio, repose sur la technologie de l'ARN messager, déjà utilisée pour les produits déjà mis sur le marché par ses concurrents Pfizer/BioNTech et Moderna. "Nous allons débuter une étude de phase 1/2 (premiers essais sur l'homme NDRL) au premier trimestre 2021 et nous prévoyons une phase 3 au second semestre 2021", a fait savoir le groupe dans un communiqué.

"A la suite de la couverture médiatique aujourd'hui, Sanofi tient à préciser qu'il n'y a aucun changement ni de nouveau

retard dans le développement de ses vaccins-candidats contre la Covid-19", assure le groupe dans son communiqué.

Cette mise au point fait suite à un entretien paru dans Le Journal du dimanche, où son PDG Paul Hudson dit que "ce vaccin ne sera pas prêt cette année, mais pourrait se révéler utile plus tard, surtout si le c ombat contre les variants devait se poursuivre". Interrogé, un porte-parole de Sanofi a affirmé que ces propos "ont été mal compris".

En décembre dernier, le laboratoire avait indiqué viser pour ce vaccin une "autorisation potentielle au plus tôt au deuxième semestre 2021". Ce calendrier reste valable, selon le porte-parole. La question est sensible. Le patron de Sanofi France avait dénoncé mercredi le "bashing" auquel le laboratoire fait face depuis qu'il a annoncé un retard pour son prin-

cipal candidat-vaccin contre le Covid-19, développé cette fois avec le britannique GSK et utilisant la technologie de la protéine recombinante.

Ce vaccin, initialement annoncé pour l'été 2021, devrait finalement être prêt seulement d'ici à la fin de l'année, suite à des essais cliniques décevants.

Le laboratoire va lancer "un nouvel essai de phase 2 ce mois-ci, en février 2021, avec une formulation optimisée", a-t-il précisé dimanche.

L'objectif est d'obtenir l'approbation des autorités sanitaires au quatrième trimestre 2021 et, ensuite, de mettre les premières doses de notre vaccin à la disposition des populations du monde entier", a-t-il détaillé.

## GRANDE BRETAGNE

### Quarantaine obligatoire pour les résidents en provenance de pays à risque

L'Angleterre a débuté lundi la quarantaine obligatoire à l'hôtel pour les résidents en provenance de pays classés à risque, une mesure destinée à éviter l'importation de variants du coronavirus plus résistants aux vaccins actuels.

Face à l'épidémie, qui a fait plus de 117.000 décès au Royaume-Uni, le gouvernement de Boris Johnson entend préserver le bénéfice de la campagne massive qui a permis de vacciner plus de 15 millions de personnes et les sacrifices consentis par les Britanniques, qui vivent depuis début janvier leur troisième confinement.

Après avoir tenu l'objectif ambitieux d'offrir avant la mi-février un vaccin aux quatre premières catégories de personnes les plus vulnérables, le programme de vaccination s'élargit à partir de lundi aux 65-69 ans.

Le gouvernement veut éviter la propagation de variants contre lesquels les vaccins actuels peuvent s'avérer moins efficaces.

Il a déjà interdit les arrivées des non-résidents en provenance des 33 pays d'une liste rouge qui comporte la totalité de l'Amérique latine et l'Afrique du Sud, et où ont été identifiés de nouveaux variants.

A partir de lundi, résidents britanniques ou citoyens irlandais arrivant en Angleterre en provenance de ces pays seront consignés dans un hôtel et placés sous surveillance durant dix jours.

Les voyageurs arrivant des autres pays doivent aussi suivre une quarantaine de 10 jours, mais peuvent le faire chez eux.

Prix du séjour, à l'entière charge du voyageur: 1.750 livres sterling (près de 2.000 euros), tests compris.

Car comme tous les autres voyageurs, ils devront, en plus de présenter un test négatif effectué dans les 72 heures qui précèdent leur départ, être dépistés aux deuxième et huitième jours de la quarantaine.

Les contrevenants encourent de lourdes sanctions, allant de 1.000 livres d'amende (1.125 euros) pour un test négatif manquant à l'arrivée jusqu'à 10.000 livres pour ceux qui tentent d'échapper à la quarantaine à l'hôtel.

Ceux qui cacheraient leur passage dans un pays à risque encourent 10 ans de prison. Séjour à l'hôtel et tests doivent être réservés préalablement sur un site dédié, qui a connu des ratés ces derniers jours.

Le gouvernement a déjà réservé près de 5.000 chambres, avec une capacité qui pourra être portée à 58.000.

"Tout semble bien se passer ce matin", a assuré lundi le ministre de la Santé Matt Hancock sur Times Radio. Tout fonctionne sans problème".

# DOULEURS CHRONIQUES

## 7 MÉTHODES DOUCES POUR ÉLOIGNER LA SOUFFRANCE

Lorsque la souffrance devient une véritable "maladie", complexe à prendre en charge, les traitements ne permettent pas toujours de la faire disparaître mais ils aident à mieux la gérer. Les techniques manuelles sont de précieux outils.

Mal de dos, migraines, fibromyalgie, manifestations neuropathiques du zona, du diabète ou d'un cancer... 3 Français sur 10 vivent avec des douleurs chroniques, c'est-à-dire qui sont présentes quotidiennement depuis plus de six mois. Des sensations qui gâchent la vie de bon nombre d'entre eux, puisque près de la moitié déclare avoir une qualité de vie très altérée. "Chez ces patients, la douleur n'est plus un symptôme mais une maladie. Le système qui permet de la détecter et de la moduler est complètement perturbé. Pour la soulager, il est alors rare qu'un seul traitement suffise", explique le Dr Didier Bouhassira, responsable du centre antidouleur Ambroise Paré, à Boulogne-Billancourt. C'est pourquoi, en plus des médicaments, les médecins s'appuient de plus en plus sur des thérapies complémentaires.

### L'EXERCICE PHYSIQUE POUR SÉCRÉTER DES ENDORPHINES

Lorsqu'on a mal en permanence, le réflexe naturel est de moins bouger, de limiter ses mouvements. "Or, c'est le contraire qu'il faut faire car une activité physique adaptée aide à lutter contre la douleur. Quelles que soient son origine et son intensité, il y a toujours un bénéfice à bouger", insiste le Pr Julien Nizard, chef du centre fédératif douleur du CHU de Nantes.

Ainsi, aujourd'hui, on sait qu'il ne faut pas attendre de ne plus avoir mal du tout pour commencer la rééducation après un traumatisme ou une intervention. Quand on a été opéré(e) d'une fracture du col du fémur, par exemple, la rééducation débute dès les jours qui suivent l'acte chirurgical. Selon les cas, il peut donc être nécessaire de faire appel à un kinésithérapeute en ville ou de s'adresser à un centre de rééducation. On peut débuter par des activités douces mais qui ont fait leurs preuves contre la douleur, comme le tai-chi, le qi gong ou le yoga. L'essentiel étant de bouger.

### Quand ?

L'exercice physique est indiqué dans tous les cas parce qu'il permet de sécréter des endorphines, il améliore également les troubles du sommeil, l'anxiété ou encore la dépression, qui peuvent être associés aux douleurs chroniques.

### L'NEUROSTIMULATION POUR INHIBER LE MESSAGE DOULOUREUX

C'est une technique employée surtout par les centres de traitement de la douleur. Il s'agit



de placer des électrodes sur la zone sensible et d'envoyer, via un petit boîtier portatif, une faible stimulation électrique lors de séances de 20 à 30 minutes, plusieurs fois par jour. "C'est comme si l'on froitait en permanence la zone douloureuse. Cela active de grosses fibres nerveuses qui vont inhiber le message de la douleur", explique le Pr Alain Serrie, chef du service de médecine de la douleur à l'hôpital Lariboisière (Paris).

Lorsque la technique est efficace, elle peut déboucher sur l'implantation d'une électrode sur la moelle épinière, qui sera activée par un pacemaker. Un appareil destiné aux migraines, s'appliquant sur le front et d'usage simple, est aussi commercialisé.

### Quand ?

La neurostimulation s'adresse aux douleurs neuropathiques d'origine périphérique, telles que celles liées au diabète, au zona, ou postopératoires...

### L'HYPNOSE POUR S'EXTRAIRE DES SENSATIONS

De plus en plus utilisée pour prévenir des douleurs de courte durée, telles que celles liées à la chirurgie ou aux soins, l'hypnose peut aussi soulager des symptômes chroniques, même si l'effet est moins spectaculaire. "À condition toutefois d'être réceptif", précise le Pr Serrie. Comme l'effet ne dure pas, il est utile d'apprendre des techniques d'autohypnose que l'on pourra pratiquer seul(e) après quatre ou cinq séances avec un hypnothérapeute. "Certains patients font d'ail-

leurs de l'hypnose sans le savoir en pratiquant leur hobby: ils n'ont plus mal pendant cette activité car leur attention est déviée", indique le médecin. La relaxation ou la sophrologie peuvent également aider.

### Quand ?

Des études ont trouvé un bénéfice sur la fibromyalgie, le syndrome de l'intestin irritable, les lombalgies.

### LA PCP THÉRAPIE POUR DES MASSAGES PROFONDS

Cela consiste à exercer une "pression continue profonde" (PCP) autour de la zone douloureuse grâce à un dispositif médical, le MyoDK. L'appareil permet d'exercer des pressions importantes, bien supérieures à celles obtenues manuellement, donc d'effectuer des massages des muscles profonds. À la clé, la libération d'endorphines endogènes. La technique est utilisée par des ostéopathes, des médecins du sport, des rhumatologues et des kinés. Plus d'infos sur [www.pcptherapy.com](http://www.pcptherapy.com)

### Quand ?

En cas de pathologies mécaniques articulaires ou périarticulaires (lombalgies, dorsalgies, cervicales, tendinopathies) ou de fibromyalgies.

### L'ACUPUNCTURE POUR SES EFFETS MODULATEURS BÉNÉFIQUES

Méthode millénaire, l'acupuncture est très

employée dans la prise en charge des patients douloureux. Son principe général consiste à rétablir l'équilibre des énergies corporelles en intervenant au niveau de points spécifiques répartis sur le corps. "De nombreux travaux de recherche ont confirmé que l'acupuncture a des effets sur notre système nerveux, en particulier sur les mécanismes de modulation de la douleur", affirme le Dr Bouhassira. Il faut compter au moins trois à cinq séances pour savoir si la technique soulage ou pas.

### Quand ?

Elle peut être indiquée pour l'arthrose, la fibromyalgie, le syndrome de l'intestin irritable, les migraines, le mal de dos.

### L'OSTÉOPATHIE POUR ÉTIRER MUSCLES ET TENDONS

Les manipulations des ostéopathes visent à étirer les muscles, les ligaments et les tendons situés autour des vertèbres et des articulations.

L'objectif est de leur redonner souplesse et harmonie. Mais attention, "seuls les médecins sont habilités à manipuler les cervicales et encastrés, avec les plus grandes précautions", rappelle le Pr Nizard. En cas de douleurs aiguës, une à trois séances suffisent généralement. Si ce n'est pas le cas, c'est que l'ostéopathie n'est pas la bonne solution. Pour des douleurs chroniques, les séances peuvent être renouvelées en fonction du soulagement apporté.

### Quand ?

L'ostéopathie peut être efficace contre les lombalgies, les tendinites et les maux de tête.

### LA MÉDITATION POUR ÉLOIGNER LA SOUFFRANCE

"De nombreuses études de bon niveau ont montré l'intérêt de la méditation de pleine conscience", affirme le Pr Nizard. L'objectif est de modifier le rapport à la douleur, de la vivre autrement et non pas de l'occulter ou de s'en distraire. "De plus, la méditation permet de mieux gérer le stress. Or, près de la moitié des douloureux chroniques souffrent de troubles anxieux", précise le spécialiste. Pour méditer, il est possible de suivre un programme de huit semaines, en groupe et accompagné par un instructeur, ou de pratiquer seul chez soi avec des applications (Neti Bamboo, par exemple).

### Quand ?

Cette méthode sert pour tous les types de douleur.

## VERS UN ANTIDOULEUR PUISSANT SANS RISQUE DE DÉPENDANCE ?

En pleine crise des opioïdes, des scientifiques ont l'espoir d'avoir trouvé un antidouleur plus puissant que la morphine, mais qui n'entraîne pas d'addiction. En France, près de 12 millions de personnes sont accrus aux opioïdes, médicaments antidouleur dérivés de l'opium (Codifine, Tramadol, Lamaline) dont 1 million à des formules plus puissantes (Morphine, Fentanyl, Oxycodone, Hydromorphone). Ces chiffres de l'Observatoire français des médicaments antial-

giques (Ofma), regroupés par le Parisien, sont alarmants.

Face à une crise qui touche de nombreux pays, des chercheurs tentent de mettre un point un nouvel antidouleur, qui soulage autant le malade, mais sans les effets secondaires. L'entreprise Californienne, Astra Therapeutics, a obtenu des résultats encourageants avec un nouveau composé, l'AT-121, testé sur des singes et des rats. Les résultats ont été publiés dans la revue scientifique Science Translational Medi-

cine. Le médicament agit sur deux récepteurs clé du cerveau, le récepteur  $\mu$ -opiacoïde, comme le font les antidouleurs actuellement et le récepteur nociceptif, qui régule des activités cérébrales, dont le sentiment de dépendance.

Les essais menés sur les singes ont montré qu'une dose de ce médicament 100 fois inférieure à les mêmes effets que la morphine. Non seulement il n'entraîne pas de risque de dépendance mais en plus, chez les sujets ayant développé une addiction à

l'oxycodone, l'AT-121 a permis de la réduire. Le composé n'a entraîné aucune dépression respiratoire ni aucun problème cardiovasculaire sur les primates, même à forte dose, ce qui fait partie des effets secondaires des opioïdes. Les chercheurs doivent vérifier si l'AT-121 est sans aucun risque d'overdose. Les tests restent encore à confirmer chez l'Homme. Les chercheurs espèrent pouvoir démarrer des essais cliniques d'ici un an et demi.

## Les médicaments pour soulager la douleur

Vous avez déjà eu mal dans le bas du dos, mais cette fois-ci la douleur est plus forte, et surtout plus handicapante ? Il ne faut pas vous soigner seul mais consulter votre médecin. Un examen est indispensable pour choisir le ou les médicaments qui vont vous soulager.

Plusieurs classes de produits  
La hernie discale est dite simple quand elle n'affecte aucune racine nerveuse. Les douleurs lombaires sont fortes, mais pas trop invalidantes.

La hernie comprime une racine nerveuse. Si la douleur descend en plus dans la jambe, c'est une sciatalgie.

Selon l'intensité des douleurs, le médecin va vous prescrire des antalgiques plus ou moins puissants et/ou des anti-inflammatoires :

- soit de palier I (selon l'échelle de l'OMS) : doli-prane®, anti-inflammatoires non stéroïdiens (Nifluril®, Voltarène®)...
- soit de palier II (Dafalgan codéiné®...),
- soit parfois, même, des produits proches de la morphine.

Il associe souvent des relaxants musculaires (Mylotan®), Coltramyl®...) pour détendre les contractures qui accentuent la douleur.

Bon à savoir

- Dès que la douleur diminue, il faut essayer de bouger car le repos prolongé favorise la chronicisation de la douleur.

- Si la douleur dure, il peut être conseillé de porter un lombostat (corset léger en résine moule), durant 4 à 6 semaines (à partir de 55€ en pharmacie remboursés à 65% par la Sécurité sociale). A voir avec son médecin.

- En cas de douleurs intenses non soulagées par le traitement "standard", votre médecin pourra vous orienter vers un centre antidouleur.

- Dans certains cas de douleurs chroniques (plus de 3 mois), le médecin prescrit parfois des médicaments agissant sur les centres nerveux comme les antidépresseurs. A petite dose, ils ont en effet une action antalgique.

# DOULEURS REBELLES LES NOUVELLES PISTES

Médicaments ou stimulation transcrânienne, la recherche bénéficie des connaissances accumulées sur le fonctionnement du cerveau. Avec des développements prometteurs.

De nombreuses équipes dans le monde travaillent à la recherche de nouveaux médicaments contre la douleur. "Mais comme celle-ci fait intervenir le cerveau et le système nerveux périphérique, trouver des molécules efficaces et sans effets indésirables demeure compliqué et peu d'innovations arrivent sur le marché", souligne le Pr Serge Perrot, président de la Société française d'étude et de traitement de la douleur.

Il existe cependant des pistes prometteuses comme celle des anticorps monoclonaux anti-NGF (Neuronal growth factor). Ceux-ci vont agir sur un système régulant les médiateurs de la douleur. Ces médicaments pourraient soulager les symptômes de l'arthrose ou ceux du cancer. "D'autres médicaments, qui bloquent les canaux présents sur les fibres nerveuses, sont également en développement", indique le médecin. Certaines pistes s'intéressent aux morphines endogènes : les enképhalines. Naturellement sécrétées par l'organisme, elles ont un effet antalgique. En inhibant leur dégradation, on obtiendrait une diminution de la douleur.

## LA TOXINE BOTULIQUE

Des médicaments déjà commercialisés trouvent également des applications dans le traitement de la douleur. Par exemple, la toxine botulique, connue depuis des années en médecine esthétique, est maintenant utilisée pour soulager des douleurs périphériques. "En l'injectant en sous-cutané, au niveau des zones sensibles, cela soulage efficacement certains patients, et ce pour plusieurs semaines", explique le Dr Didier Bouhassira, responsable du centre antidouleur Ambroise Paré à Boulogne Billancourt.

## LA STIMULATION MAGNÉTIQUE TRANSCRÂNIENNE

Une autre approche consiste à moduler, à l'aide de la stimulation magnétique transcrânienne, les zones du cerveau qui interviennent dans la douleur. "Cette technique non invasive est dénuée d'effets indésirables", précise le Dr Bouhassira.



Il s'agit d'une bobine qui, placée sur le cuir chevelu du patient, émet un champ magnétique ciblé permettant de modifier les transmissions nerveuses dans les zones de contrôle de la douleur. Cette stimulation réactiverait et mobiliserait les endorphines. "Aujourd'hui, pour des douleurs telles que celles provoquées par une fibromyalgie, il est possible, pour les personnes qui répondent bien au traitement, de maintenir les bénéfices pendant plusieurs mois", affirme le médecin. Ce traitement reste à valider pour pouvoir être appliqué dans tous les centres de lutte contre la douleur. Mais les chercheurs envisagent d'ores et déjà de compléter la stimulation magnétique par une stimulation électrique réalisée à domicile.

## ET DERMAIN, LE CANNABIS MÉDICAL ?

Pourrons-nous un jour soigner les douleurs chroniques avec du cannabis plante ? C'est la question à laquelle doit répondre le groupe d'experts présidé par le Pr Nicolas Authier. Certaines douleurs chroniques - celles de la sclérose en plaques, par exemple, ou des cancers - semblent en effet parfois soulagées par le cannabis.

"Mais ce n'est pas le produit miracle !", met en garde le Pr Serge Perrot. Si les experts donnent un premier avis favorable, ils devront ensuite déterminer les conditions d'accès. Faut-il définir une liste des pathologies concernées ou pas ? Qui doit délivrer le cannabis plante ? Qui payera les traitements ? Autant de questions qui devront trouver une réponse.

# DOULEURS ARTICULAIRES SOIGNEZ-LES AVEC LES MÉDECINES DOUCES

Les bons gestes pour soulager les douleurs et douleurs articulaires en limitant le recours aux anti-inflammatoires et aux antalgiques. Lorsque les premières douleurs rhumatismales apparaissent, le premier réflexe est d'avoir recours aux antalgiques (anti-douleurs) voire aux anti-inflammatoires. Mais ces médicaments ont aussi des effets secondaires lorsqu'ils sont pris sur une trop longue période. Il vaut mieux donc les réserver aux épisodes les plus douloureux et opter pour les médecines douces pour calmer les symptômes.

## SOULAGER AVEC L'HOMÉOPATHIE

En traitement de fond, on associe les produits selon les poussées, le type de douleur, leur localisation et le terrain. Arnica montana 9CH

G granules, 2 à 3 fois par jour) lutte contre l'inflammation. Ajouter : Actaea spicata 5 CH : quand l'arthrose touche les articulations des doigts  
Radium bromatum 9 CH : lorsque les vertèbres lombaires sont concernées

Rhus toxicodendron 7CH : quand la douleur est aggravée par l'humidité et le froid  
Bryonia 7 CH : quand la douleur est aggravée par le mouvement, la chaleur et le temps chaud.

## SOULAGER AVEC LA PHYTOTHÉRAPIE

Pour un usage prolongé, on associe souvent écorce de saule et harpagophytum. Pour un usage ponctuel, on associe plutôt cassis et reine-des-près. - L'écorce de saule est un antidouleur naturel qui contient des salicylates (qui ont donné naissance à l'aspirine). Elle se consomme en décoction : mettez une cuillère à soupe d'écorce séchée dans 25 cl d'eau froide. Mettez à chauffer pendant 2 mn et laissez infuser 10 mn.

L'harpagophytum (également appelée griffe du diable) régénère les tissus articulaires. Elle se prépare en décoction : mettez une demi-cuillère à soupe de racine séchée dans 25 cl d'eau froide. Faites chauffer jusqu'à ébullition et laissez infuser 10 mn avant de boire, toujours à distance des repas.

- Le cassis favorise l'élimination des acides métaboliques et soulage les douleurs. Plongez une cuillère à soupe de plante dans 25 cl d'eau bouillante et laissez infuser 10 mn avant de boire, en cure de 2 semaines.

- La reine-des-près contient, elle aussi, une substance anti-douleur qui donne naissance à l'aspirine. Plongez une demi-cuillère à soupe de sommités fleuries dans 25 cl d'eau bouillante et laissez infuser 10 mn avant de boire.

## SOULAGER AVEC LA NATUROPATHIE

À l'automne et au printemps, faites une cure d'eau argileuse pour "nettoyer" les articulations douloureuses. Laissez reposer une cuillère à soupe d'argile verte dans un verre d'eau durant la nuit. Le lendemain, buvez cette eau à l'aide d'une palette (pour laisser le dépôt au fond du verre), 2 heures minimum avant la prise de médicaments car les capacités d'adsorption de l'argile peuvent neutraliser leurs principes actifs. Suivez cette cure pendant une vingtaine de jours.

## NIGERIA

## Le président Buhari promet de protéger "tous les groupes religieux et ethniques"

Le président nigérian, Muhammadu Buhari, a promis de protéger "tous les groupes religieux et ethniques" du pays en réaction à des violences meurtrières qui ont éclaté vendredi entre communautés sur un marché du sud-ouest du Nigeria, rapportent les médias.

Des médias nigériens ont rapporté que des troubles avaient éclaté vendredi sur le marché de Shasha à Ibadan, dans l'Etat de Oyo, entre les communautés haoussa (ethnie majoritaire dans le nord du pays) et yoruba (ethnie majoritaire dans le sud-ouest).

Ils affirment qu'au moins six personnes ont été tuées dans ces affrontements. Les autorités ont parlé de plusieurs morts, sans donner un chiffre exact. Dans un communiqué publié dimanche, le président Buhari "a condamné ces violences et assuré que son gouvernement allait agir pour arrêter leur propagation". De son côté, le vice-président Yemi Osinbajo avait également réagi "aux tragiques pertes humaines enregistrées ces derniers jours au marché de Shasha".

Il avait cependant affirmé que "lorsqu'un acte criminel est commis" il devait être vu ainsi, et "non comme un conflit ethnique". Depuis plusieurs semaines, le sud du Nigeria est confronté à une montée des "discours haineux". Plusieurs campements d'éleveurs peuls (du nord du pays) ont été récemment attaqués dans les régions du sud-ouest - dominées par l'ethnie Yoruba - et le sud-est, majoritairement Igbo.

Les éleveurs sont accusés par certains d'être responsables de la montée des enlèvements et d'attaques meurtrières dans ces régions. A la suite de ces attaques, quelque milliers d'éleveurs peuls ont fui le sud du pays pour gagner le nord, selon les médias.

Ces dernières années, la baisse des précipitations et les sécheresses dans le nord ont progressivement poussé les éleveurs peuls à s'aventurer plus au sud et à s'y installer, souvent de manière durable. Avec la croissance démographique au Nigeria, la terre est devenue l'objet d'une compétition féroce. Peu à peu, les conflits à propos des terres se sont généralisés.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### 18 morts dans une attaque des ADF dans le nord-est du pays

Au moins 18 personnes ont été tuées dimanche soir dans une attaque des rebelles ougandais des forces démocratiques alliées (ADF) dans la province de l'Ituri au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), selon le porte-parole de l'armée dans la zone Jules Ngongo.

D'après Jules Ngongo, parmi les morts figurent onze civils, trois éléments des forces armées (FARDC), mais aussi quatre rebelles. Plusieurs autres rebelles ont été arrêtés.

L'armée est à la poursuite des assaillants qui se sont retranchés dans la forêt entre la province de l'Ituri et celle du Nord-Kivu où ils mènent des attaques simultanément contre la population civile et les forces armées de la RDC, a-t-on indiqué.

La semaine dernière, le même groupe a attaqué à deux reprises une position de l'armée dans le village de Halungupa dans le territoire de Beni. Les assaillants ont détruit plusieurs maisons et magasins avant d'être chassés par l'armée.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL Deux enfants enlevés par les forces de répression marocaines à Laâyoune occupée

Les forces de répression marocaines ont enlevé deux enfants mineurs dans le quartier l'Irak dans la ville d'El-Ayoune occupée au Sahara occidental, rapportent lundi des médias sahraouis.

Selon ces sources, "des soldats de l'occupation marocaine, en tenue civile, ont enlevé deux mineurs et les ont conduit à une destination inconnue".

Il s'agit de "Zakaria al-Rijibi et Akram al-Hanafi, enlevés par un groupe dirigé par le bourreau Ali Boufri", précisent les médias sahraouis.

Les villes sahraouies occupées connaissent une escalade dangereuse des agressions menées par les autorités d'occupation marocaines contre les civils et militants sahraouis, même les enfants n'en sont pas épargnés.

Dans ce contexte, plusieurs associations sahraouies avaient tiré la sonnette d'alarme quant à "l'escalade dangereuse et une hausse inédite" des harcèlements de la part des forces d'occupation contre les civils, les activistes et les journalistes sahraouis dans les villes occupées, depuis la reprise de la guerre au Sahara occidental.

Le 13 novembre dernier, l'armée marocaine avait violé l'accord de cessez le feu, signé en 1991 sous l'égide de



l'ONU entre le Front Polisario et le Maroc en menant des attaques contre des manifestants civils sahraouis dans la zone tampon d'El Guerguerat.

## TUNISIE

## Remaniement : cinq ministres démis de leurs fonctions

Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a décidé lundi de démettre cinq ministres concernés par le remaniement ministériel de janvier dernier de leurs fonctions, a rapporté lundi l'agence de presse, TAP.

La même source, citant un communiqué de la présidence du gouvernement, a ajouté que ces cinq ministres, seront remplacés par cinq autres membres du gouvernement (quatre ministres et une secrétaire d'Etat) en exercice et chargés d'assurer l'intérim de

ces départements, en attendant le parachèvement des procédures relatives au remaniement. Il s'agit des ministres de la Justice Mohamed Bousetta, de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines Saloua Sghaier, du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'intégration professionnelle Kamel Deguiche, la ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, Leila Jaffel et de la ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche Akisa Bahri. Selon le communiqué, la présidence du

gouvernement affirme qu'elle "reste ouverte à toutes les solutions propres à dépasser le blocage et permettre aux ministres de prendre leurs fonctions dans le respect de la Constitution".

Les onze nouveaux ministres qui avaient été nommés fin janvier n'ont à ce jour, pas été invités à une cérémonie de prestation de serment devant le président du pays, Kais Saïed, qui a émis des réserves sur la "constitutionnalité" du remaniement. Il avait dénoncé, lors d'une rencontre

avec le secrétaire général de l'Union général tunisienne de travail (UGTT), "des violations" par le recours à des textes "inférieurs" à la Constitution, notamment, le règlement intérieur du Parlement. M. Saïed avait tenu, mercredi, au palais de Carthage, une réunion avec des députés des différents groupes parlementaires, tandis que le chef du gouvernement, Hichem Mechichi, avait convoqué le jour même une réunion avec plusieurs juristes et experts en droit constitutionnel.

## LIBYE

## Une délégation égyptienne attendue à Tripoli pour la réouverture de l'ambassade du Caire

Une délégation diplomatique égyptienne est attendue lundi dans la capitale libyenne, Tripoli, pour annoncer la réouverture de l'ambassade égyptienne, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère libyen des Affaires étrangères, Mohammed al-Qiblawi. "Une délégation égyptienne arrivera dans la capitale, Tripoli, pour une visite de plusieurs jours, et annoncera lundi la réouverture de l'ambassade égyptienne", a déclaré al-Qi-

blawi cité par des agences. "La délégation est composée de diplomates et de sécuritaires, et entamera son travail sur les affaires consulaires", a-t-il ajouté.

Lors d'une réunion tenue au Caire, le 9 février courant, le ministre égyptien des Affaires étrangères Sameh Shoukry, a confirmé à son homologue libyen, Mohamed Taher Siala, la réouverture prochaine de l'ambassade du Caire à Tripoli", selon un communi-

qué de la diplomatie égyptienne. Il s'agit de la deuxième visite du genre pour une délégation égyptienne en moins de deux mois, depuis 2014. Le règlement de la crise libyenne connaît une percée, puisque les membres du Forum de dialogue politique libyen ont élu, le 5 février, une autorité exécutive intérimaire pour gérer les affaires du pays et préparer les élections législatives et présidentielle, prévues le 24 décembre 2021.

## MALI

## L'armée neutralise quatre terroristes dans le centre

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont annoncé avoir neutralisé quatre (4) terroristes dans le Macina, région de Ségou, dans le centre du Mali, selon un communiqué de l'armée.

"Hier aux environs de 23h30 (22h30 GMT), les FAMA du check-point à la sortie du Macina dans le

secteur 5 de l'opération Maliko, ont énergiquement réagi à une attaque des Groupes armés terroristes (GAT).

Les assaillants étaient à bord d'un pick-up et des motos", a annoncé l'armée malienne dans un communiqué publié sur sa page Twitter.

"Suite à cette riposte, quatre terroristes ont été neutralisés par les FAMA et 02 pistolets mitrailleurs (PM) ont été récupérés", a ajouté la même source, précisant que les FAMA n'ont enregistré aucune perte en vie humaine et aucun dégât matériel.

L'opération "Maliko" avait

été lancée en janvier dernier par le gouvernement malien, avec pour mission "d'affirmer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens dans les régions de Gao, Tombouctou, Mena, Ségou, Taoudeni, Mopti et Kidal".

## PALESTINE

## La Grande-Bretagne condamne la construction des colonies dans les territoires palestiniens occupés

Le consul général britannique à El Qods occupée, Philip Hall, a indiqué que les colonies de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés sont illégales et constituent un obstacle au lancement des négociations entre les deux parties.

Lors d'une interview à la télévision officielle palestinienne, il a ajouté "Nous parlons franchement avec les Israéliens de la nécessité d'arrêter de construire des colonies".

M. Hall s'est déclaré "préoccupé par la violence des colons contre les citoyens palestiniens", ajoutant qu'il n'y avait "aucune possibilité d'améliorer la situation sur le terrain, d'autant plus que la précédente administration américaine avait considéré El Qods comme capitale de l'entité Israélienne mais que la Grande-Bretagne l'a rejeté".

M. Hall a dit que la Grande-Bretagne "continue de fournir l'assistance fi-



nançière à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés

de Palestine (UNRWA), en plus de soutenir les secteurs palestiniens de la santé et

de l'éducation par le biais du gouvernement palestinien.

## SYRIE

## Tirs de missiles imputés à l'entité sioniste près de Damas

Des tirs nocturnes de missiles imputés à l'entité sioniste ont visé des "cibles" aux environs de Damas, capitale de la Syrie, a rapporté lundi l'agence de presse syrienne Sana, précisant que la défense antiaérienne avait été activée pour contrer cette "agression".

Depuis le déclenchement en 2011

de la guerre chez son voisin syrien, l'entité sioniste y a mené des centaines de frappes contre des positions syriennes.

Peu après minuit, "l'ennemi israélien a mené une agression avec des salves de missiles (tirés) depuis le Golan syrien occupé et la Galilée", a rapporté l'agence Sana, citant une

source militaire. Ces bombardements visaient "des cibles aux environs de Damas", ajoute la même source sans plus de détails, précisant que la défense antiaérienne syrienne a été activée et a "abattu la plupart" des missiles. Début février, la Syrie a accusé l'entité sioniste d'avoir tiré des missiles sur le sud de son territoire.

## NUCLÉAIRE

## L'Iran menace d'arrêter le 21 février la mise en œuvre du protocole additionnel de l'accord

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saeid Khatib Zadeh, a déclaré, lundi, que si les autres parties (signataires de l'accord nucléaire) ne remplissent pas leurs obligations, le gouvernement iranien sera obligé d'arrêter, le 21 février, la mise en œuvre volontaire du protocole additionnel.

Cela signifie, d'après le responsable, "l'arrêt des inspections supplémentaires au-delà du Traité".

Saeid Khatib Zadeh a précisé, lors d'une conférence de presse, que l'Iran

"restera membre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), mais notre adhésion au protocole additionnel sera suspendue le 21 février 2021".

Il a indiqué que les "questions techniques devraient être réalisées par l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, mais si les autres parties signataires du JCPOA (accord de Vienne sur le nucléaire iranien) ne remplissent leurs obligations jusqu'au ce jour-là, le gouvernement est obligé de mettre fin à la

mise en œuvre volontaire du Protocole additionnel".

"Cette action signifie la cessation des contrôles supplémentaires et ne signifie pas la fin de tout contrôle.

En fait, l'Iran est membre du TNP, mais le protocole additionnel sera suspendu.

La coopération de l'Iran avec l'Agence (AIEA) se poursuivra.

Toutes ces mesures sont réversibles tant que les autres parties respectent leurs obligations.", a ajouté le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères.

Le chef du Centre pour la diplomatie publique et les médias du ministère des Affaires étrangères a également déclaré, à propos des récentes remarques du ministre iranien des Renseignements, que "la position de l'Iran n'a pas changé et est basée sur la nature pacifique de ses activités nucléaires".

La fatwa du Guide suprême de la Révolution islamique sur l'interdiction des armes de destruction massive et des armes nucléaires demeure en vigueur", a-t-il dit.

## BIRMANIE

## Aung San Suu Kyi maintenue en détention jusqu'au 17 février

La conseillère d'Etat Aung San Suu Kyi, détenue par les dirigeants du coup d'Etat militaire de Birmanie, restera encore en détention jusqu'au 17 février, malgré la fin de la période de sa captivité lundi, a annoncé son avocat cité par les médias locaux.

Selon les médias, l'avocat de la défense de la conseillère détenue, Khin Maung Zhao, a déclaré que sa cliente "n'assistera pas au procès prévu lundi, suite à la prolongation de sa période de détention par les autorités, jusqu'au 17 février". Zhao a ajouté que les au-

teurs du coup d'Etat ne lui avaient pas permis de rencontrer sa cliente, l'autorisant uniquement à communiquer avec elle via vidéoconférence.

Suu Kyi a été arrêtée avec de hauts dirigeants du gouvernement, deux heures avant l'annonce du coup d'Etat militaire, le 1er février.

D'après un communiqué publié le 3 février par les dirigeants du coup d'Etat militaire, Suu Kyi serait détenue jusqu'au 15 du même mois.

Le tribunal militaire a accusé Aung San Suu Kyi "d'avoir violé les lois

d'importation et d'exportation du pays".

Quant au président déchu, Win Myint, il est accusé de "possession et utilisation d'appareils de communication sans fil appartenant aux forces de sécurité, introduits illégalement dans le pays".

Le 1er février, la junte militaire de Birmanie a procédé à un coup d'Etat, suivi par l'arrestation de hauts dirigeants du pays, dont le président Win Myint et la conseillère d'Etat Aung San Suu Kyi.

## KOSOVO

## Un parti anti-élites largement en tête aux législatives

Un parti d'opposition de gauche semblait en passe de remporter les législatives au Kosovo dimanche devant la vieille garde des commandants, après avoir brandi l'étendard de la lutte contre la corruption dans le territoire rongé par la pauvreté et l'instabilité politique, selon des sondages réalisés à la sortie des urnes.

Ces élections anticipées, les cinquièmes depuis la proclamation d'indépendance de l'ancienne province serbe en 2008, étaient organisées alors que la pandémie de coronavirus s'aggrave. L'épidémie a également exacerbé les maux économiques et sociaux du territoire d'1,8 million d'habitants où le salaire moyen est de 500 euros environ et où les jeunes, confrontés à un taux de chômage de 50%, cherchent massivement leur salut dans l'émigration en Suisse ou en Allemagne.

La soif de changement est incarnée pour beaucoup par Vetevendosje (VV) ou "autodétermination", le mouvement réformiste de gauche d'Albin Kurti parti en guerre contre la corruption.

Selon les sondages réalisés à la sortie des urnes par quatre chaînes de télévision, le principal parti d'opposition aurait remporté entre 41 et 53% des voix.

Le PDK établi par d'anciens commandants rebelles de la guerre d'indépendance contre les forces serbes (1998-99) ainsi que la LDK de centre-droit auraient recueilli quant à eux entre 15 et 20% des suffrages.

Les partisans d'Albin Kurti accusent les ex-guérilleros de captation des ressources de l'Etat et d'avoir gâché les premières années d'indépendance du territoire peuplé à majorité d'Albanais.

"Les gens attendent le changement, ils attendent la fin des problèmes qui nous empoisonnent, comme la corruption et le népotisme", a dit Sadik Kelemendi, médecin, avant de voter dans le froid et la neige. "Il faut aussi qu'on se consacre à la lutte" contre un virus qui a fait plus de 1.500 morts et manque de submerger des services de santé fragiles, ajoute-t-il. L'extrémité est partie au combat électoral handicapé par l'absence de plusieurs grandes figures comme l'ancien président Hashim Thaçi, inculpé en novembre par la justice internationale pour crimes de guerre pendant et après le conflit contre les forces serbes.

En face, VV a reçu le renfort de la présidente par intérim Vjosa Osmani, 38 ans, symbole d'une classe politique nouvelle génération qui a quitté la LDK de centre-droit du Premier ministre sortant Avdullah Hoti.

Vetevendosje avait fini en tête aux deux dernières législatives mais avait été évincé par des coalitions conclues par d'autres. En 2020, le gouvernement d'Albin Kurti, tribun redoutable qui a passé deux ans dans les geôles de Slobodan Milosevic, avait tenu une cinquantaine de jours avant d'être renversé.

Cette fois, il peut espérer constituer une majorité de gouvernement s'il s'allie avec les partis représentant les minorités, qui disposent de 20 sièges sur 120 au Parlement. Tous ne soutiennent pas la totalité du programme d'un mouvement connu autrefois pour ses manifestations violentes et sa rhétorique anti-occidentale, relèvent les analystes. Albin Kurti est accusé par ses adversaires de visées "dictatoriales" et de représenter une menace pour la relation privilégiée entre le Kosovo et les Etats-Unis. Albin Kurti a été interdit par les autorités de se présenter personnellement en raison d'une condamnation pour avoir jeté des gaz lacrymogènes à l'Assemblée. Mais cela ne l'empêcherait pas de former un gouvernement en cas de succès.

Albin Kurti, tenant de la ligne dure face à Belgrade, aurait dans ce cas à poursuivre un difficile dialogue avec la Serbie, censé normaliser les relations avec Belgrade, qui refuse toujours de reconnaître l'indépendance de son ancienne province. Plus de 20 ans après la guerre, cette question non résolue est source de tensions dans la région et un obstacle aux rêves d'Union européenne de Belgrade comme de Pristina.

## AUDIOVISUEL

## ARAV : "El Heddaf TV" appelée à se limiter au traitement des questions sportives

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a appelé, dimanche, la chaîne "El Heddaf TV" à l'impératif de se limiter au traitement des questions sportives dans un cadre "strictement professionnel" et à faire preuve d'"objectivité" dans la gestion des débats.

"L'ARAV a convoqué les responsables de la chaîne et émis des observations sur le programme +Bil Makchouf+, consacré au débat d'un sujet où l'une des parties concernées était absente, un débat lors duquel des propos injurieux et offensants ont été utilisés", précise le communiqué. A l'issue de ce débat, une plainte a été déposée, le 3 février dernier, par la Fédération algérienne de Football (FAF), dans laquelle elle accuse ladite chaîne de mener une campagne contre le président et les membres de la FAF, note le communiqué de l'ARAV. Selon la même source, les responsables de la chaîne ont reconnu leur tort en particulier le recours aux insultes et aux injures durant l'émission en question, affirmant à ce propos que les portes de la chaîne sont ouvertes afin de garantir le droit de réponse. Dans le cadre de l'accompagnement de la scène médiatique algérienne et de ses défis, l'ARAV a saisi cette op-



portunité pour mettre en avant le rôle de certains médias dans la garantie d'un service public à même d'éclairer l'opinion publique", refusant à cette occasion "le recours à certains termes inappropriés, à l'instar des propos employés lors de l'émission +Bil Makchouf+ à l'encontre du président de la FAF", précise-t-on de même source. L'ARAV a insisté sur l'impératif de "se

limiter au débat des questions sportives dans leur cadre professionnel", appelant à faire preuve d'un haut sens des responsabilités, à veiller au bon choix des termes utilisés sur les plateaux et au respect de l'éthique professionnelle, ainsi qu'à faire preuve d'objectivité dans la gestion des débats ou lors de tout traitement médiatique, quelle qu'en soit la nature", conclut le communiqué.

## ARCHÉOLOGIE - DÉCOUVERTE

## Mila: découverte d'un squelette et de vestiges préhistoriques

Un squelette humain, une partie d'un ustensile en poterie et un ensemble de coquilles d'escargots remontant vraisemblablement à la période préhistorique, ont été découverts dans la commune de Tadjenanet (Sud de Mila) à la faveur de travaux d'installation d'un transformateur électrique dans la mechta "Tine", a-t-on appris dimanche, après de la direction locale de la culture.

Le chef de service du patrimoine culturel de la direction, Chiaba Lazghad a précisé à l'APS que la découverte a été rapportée aux services de la gendarmerie nationale de la commune de Tadjenanet et que les services de la direction de la culture ont procédé à l'inspection des lieux au début du mois en cours en coordination avec la cellule régionale de lutte contre le trafic des biens culturels du 5e commandement régional de la gendarmerie nationale de Constantine.

L'équipe chargée de l'ins-

pection du site a enregistré la présence de plusieurs cavités de différentes profondeurs, d'un squelette humain, d'une partie d'un ustensile en poterie, ainsi qu'un nombre "considérable" de coquilles d'escargots truffées de trous, a indiqué la même source, estimant que "cette découverte mise à nu par les travaux de création d'un transformateur électrique, remonte à la période préhistorique durant laquelle la population consommait en abondance les escargots". Le même responsable a ajouté qu'au cours de cette période historique, les habitants utilisaient également les coquilles d'escargots dans la construction, comme substances cosmétiques, mais aussi pour éloigner les mauvais esprits, selon les croyances en vigueur à cette époque.

Selon M. Chiaba cette découverte a été toutefois endommagée par les travaux engagés, notamment le squelette qui a été déterrée dans un "très

mauvais état", avant son transfert au siège de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Tadjenanet avec les autres trouvailles. La même source a confié, par ailleurs, qu'un certain nombre de mesures ont été prises suite à cette découverte, notamment l'arrêt des travaux menés dans cette zone, la protection du site et sa clôture, en attendant

la venue d'une équipe d'experts en archéologie du ministère de la Culture et des Arts. M. Chiaba a rappelé en outre qu'une découverte archéologique "importante" avait été mise à jour dans la zone de mechta Tin, non loin de mechta Larbi, dans la commune de Chelghoum Laid, consistant en un cimetière antique.

LITTÉRATURE - RENCONTRE  
Les 12<sup>e</sup> rencontres euro-maghrébines des écrivains en version virtuelle

Des écrivains et auteurs issus de pays de la Méditerranée dont l'Algérie devront débattre de la poésie et de la littérature en temps de pandémie à l'occasion des 12e Rencontres euro-maghrébines des écrivains, prévues en version virtuelle du 16 février au 16 mars, indi-

quent les organisateurs. Organisée par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, en partenariat avec l'opérateur culturel algérien "Vivarium", l'édition 2021 de cette manifestation, placée sous le thème "La vie demain", sera "exclusivement virtuelle" en raison des conditions sanitaires particulières, expliquent les organisateurs dans un communiqué. Souad Labbize, Lamis Saïdi et Akram El Kebir participent à ces rencontres aux côtés de Claudia Fauci (Malte), Alessandra Fagioli (Italie) et Nathalie Skowronek (Belgique), lauréate du prix de littérature 2020 de l'Union européenne. Afin de s'adapter au format virtuel, les organisateurs ont opté pour des rencontres en aparté entre un auteur algérien et un auteur européen qui auront à débattre de la poésie et la littérature au temps de la pandémie de coronavirus ainsi que les "conséquences" de la crise sanitaire sur l'acte d'écrire.

Les 12e Rencontres des écrivains seront diffusées sur les comptes Facebook et Instagram de la Délégation de l'Union européenne en Algérie.

## THÉÂTRE

## Oran : l'expérience du "théâtre vert" crée le spectacle à la forêt d'El Menzeh

L'expérience du "théâtre vert", lancée par le metteur en scène Samir Zemmouri au niveau de la forêt urbaine d'El-Menzeh (ex Canastel), crée le spectacle aux habitués de cet espace forestier à l'ère la situation sanitaire marquée par la pandémie de Covid-19, a-t-on dimanche appris de l'initiateur de cette expérience.

Cette expérience, la première du genre au niveau national, vise à former des comédiens et des amateurs sur l'art théâtral en plein air et dans un décor naturel, tout en concevant les mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus, a souligné le metteur en scène encadrant cette formation.

Cette initiative permet d'activer et d'animer le mouvement culturel à Oran et de constituer une opportunité pour les amateurs du théâtre de montrer leurs capacités artistiques intrinsèques et de se détendre, notamment en cette situation sanitaire qui provoque l'anxiété et l'isolement, en plus de faire du spectacle au grand bonheur des visiteurs de la forêt d'El Menzeh qui attire différentes couches de la société, a ajouté l'artiste Samir Zemmouri.

Cette formation, qui a lieu chaque samedi depuis le 22 janvier dernier, est une occasion pour découvrir de nouveaux talents du quatrième art, sachant que cette formation a attiré 20 stagiaires âgés entre 16 et 55 ans dont la plupart jouissant d'un niveau universitaire, a-t-on indiqué.

Un aperçu sur le théâtre et la pratique théâtrale en Algérie a été donné par l'artiste Sidi Mohamed Belfadel, a fait savoir la même source, ajoutant que Kaddour Naïmi, un des fondateurs du "théâtre de la mer", a été invité pour parler du théâtre de la "halqa" des années 70 et de son expérience dans la pièce "Mohamed prend ta valise" de Kateb Yacine, qui a été déjà jouée en plein air. Cette formation, qui dure trois mois, sera couronnée par le montage d'une oeuvre théâtrale écrite par les stagiaires et mise en scène par Samir Zemmouri en plein air, selon la même source.

AMAZIGHITÉ  
Hommage au chercheur Fodhil Cheriguen

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise, mercredi prochain dans la wilaya de Béjaïa, une journée en hommage au chercheur Fodhil Cheriguen en présence de son Secrétaire général, Si El Hachemi Assad, a indiqué dimanche un communiqué du HCA.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre des activités du Commissariat au titre de l'exercice 2021, vise à "valoriser et promouvoir la langue amazighe, dans sa dimension académique et nationale". La journée sera également un opportunité pour le chercheur qui présentera aux lecteurs et au public présents, ses derniers ouvrages édités par le HCA, en l'occurrence, le "Dictionnaire de toponymie algérien des lieux habités". La journée qui verra également la présence des Autorités locales, ainsi qu'une élite d'enseignants-universitaires et de chercheurs dans différentes disciplines, sera ponctuée par l'organisation d'une exposition dédiée aux dernières parutions du HCA, lit-on dans le communiqué. Le chercheur Fodhil Cheriguen, docteur d'Etat en Sciences humaines, diplômé de l'Université Paris-Nord (France), est également professeur à l'Université d'Alger, puis à l'Université de Béjaïa. Il a, à son actif, plusieurs ouvrages universitaires, dont le Dictionnaire de toponymie des lieux habités (épigraphe 1993). "Les mots des uns, les mots des autres: le français au contact de l'arabe et du berbère" (Editions Casbah, 2002), "Les enjeux de la nomination des langues (Editions Harmattan, 2007), "Essais de sémiotique du nom propre et du texte" (Office national des œuvres universitaires "ONOU" (2008), ainsi que le "Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) Editions Achab, 2012". Le Dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités est sa dernière parution éditée par le HCA.

APS

## PUBLICITÉ

EPE/SPA AU Capital Social de 115 000 000 000 RCN° 02 B 18083  
DIRECTION OPÉRATIONNELLE - ADRAR  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
Département Achats et de la Logistique  
Service des Achats  
NIF: 000216001808337

**AVIS D'ANNULATION**

La Direction Opérationnelle d'ADRAR Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National avec Exigence de Capacités Minimales, N° 82/AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2019 portant sur la réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement des câbles FIBRES OPTIQUES, Publié le 14/11/2019 dans les quotidiens nationaux : EL MAOUID EL YAOUNI et DK NEWS, que ce Dernier est annulé pour les lots suivants :

Lot 01: Regagne - Aoulef (98,5 km).  
Lot 02: SAGUIA R N N° 6 BRANCHEMENT TALMINE.(75 km).  
Lot 03: RATTACHEMENT - R 46 - R 48 (68,3 km).

DK NEWS Anep : 2116003033 du 16/02/2021

## INTERNET - PUBLICITÉ

# Expansion du marché chinois de la publicité sur Internet en 2020

Le volume du marché de la publicité sur Internet en Chine a augmenté à près de 500 milliards de yuans (77 milliards de dollars) en 2020, en hausse de 14% sur un an, selon le dernier rapport statistique sur le développement d'Internet.

Ce chiffre marque une troisième année consécutive de ralentissement en termes de croissance du marché. La publicité sur Internet via les appareils mobiles a occupé une part de marché de 85% l'année dernière, contre 70% en 2018, d'après le rapport publié par le Centre d'information du réseau Internet de Chine.

Les consommateurs d'opinion clé (KOC), qui peuvent influencer leurs amis et fans et inciter les comportements d'achat, sont en train de reconstruire la chaîne de communication de marketing d'Internet et de stimuler la publicité, note le rapport.

Les plates-formes de réseaux sociaux chinoises abritent un grand nombre de KOC, qui ont attiré les consommateurs de différentes marques et ont vu leur propre valeur de publicité progressivement émerger.

APS

## MÉDIAS NUMÉRIQUES

# L'Australie "très près" d'accords avec Google et Facebook

Google et Facebook sont "très près" de conclure des accords avec les médias australiens pour les rémunérer pour la reprise de leurs contenus, a annoncé lundi un haut responsable australien, au moment où les géants de l'Internet s'efforcent d'éviter une législation contraignante du gouvernement australien.

Le secrétaire australien au Trésor, Josh Frydenberg, a déclaré que les discussions avec le directeur général de Facebook Mark Zuckerberg et avec le directeur général de Google Sundar Pichai avaient fait de "grands progrès" pour résoudre ce contentieux.

Le gouvernement australien travaille sur un "code de conduite contraignant" censé gouverner les relations entre des médias traditionnels en grandes difficultés financières et les géants qui dominent l'Internet, au premier rang desquels Google et Facebook, qui captent une part importante des revenus publicitaires.

Facebook comme Google ont menacé de suspendre leurs services si le projet australien, actuellement étudié au Parlement, était mis en oeuvre sous sa forme actuelle.

Mais M. Frydenberg a affirmé lundi sur la chaîne publique ABC que les négociations avec les deux groupes "avaient fait de grands progrès pendant le weekend".

"Je crois que nous sommes très près d'accords commerciaux très importants", a-t-il dit, en ajoutant que cela allait "transformer le paysage médiatique australien".

Le code de conduite contraignant imaginé par le gouvernement australien exige de Google et Facebook



qu'ils négocient avec chaque média une rémunération pour la reprise de leurs contenus. Faute d'accord, un arbitre trancherait. Les plus gros groupes de presse australiens, News Corp et Nine Entertainment, ont estimé que ces compensations devaient s'élever à des centaines de millions de dollars par an.

Google et Facebook, soutenus par le gouvernement américain, avaient affirmé que ce projet saperait leur modèle d'entreprise et le fonction-

nement même d'Internet. L'initiative australienne est très suivie à travers le monde au moment où les médias souffrent dans une économie numérique où les revenus publicitaires sont de plus en plus captés par les grandes firmes de la tech. La crise des médias a été aggravée par l'effondrement économique lié à la pandémie.

En Australie, des dizaines de journaux ont été fermés et des centaines de journalistes licenciés.

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville



OPGI de la Wilaya de Tipasa  
Cité Administrative AUI- Tipasa



### 1<sup>er</sup> avis d'adjudication Vente du droit au bail d'un local commercial

L'OPGI de la Wilaya de Tipasa met en vente par voie d'adjudication - soumissions cachées - au plus offrant, le droit au bail d'un local (01) à usage commercial, artisanal et professionnel aménagés répartis comme suit :

- Sis Rue SELMANE KADDOUR ZERALDA

Local N°	Superficie du local (M <sup>2</sup> )		Mise à prix (DA)		Loyer mensuel (DA)
	RDC	1 <sup>er</sup> étage	RDC	1 <sup>er</sup> étage	
/	201.78	201.78	12 106 800.00	4 035 600.00	60 000.00
<b>Total</b>	<b>403.55</b>		<b>16 142 400.00</b>		

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à se présenter au siège de la direction générale de l'Office sis à l'adresse susmentionnée - Département Finances et comptabilité (D.F.C) pour le retrait des cahiers des charges contre paiement de la somme de 2 500.00 DA. Les soumissions présentées conformément aux dispositions des cahiers des charges doivent être déposés au niveau du bureau d'ordre - Direction Générale de l'OPGI sous double enveloppe anonyme, l'enveloppe extérieure doit comporter uniquement les indications suivantes :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPGI DE LA WILAYA DE

TIPASA

CITE ADMINISTRATIVE - AUI-TIPASA

SOUSSION DE VENTE D'UN LOCAL COMMERCIAL

Sis Rue SELMANE KADDOUR ZERALDA

A NE PAS OUVRIR

La date limitée de dépôt des soumissions est fixée à quinze (15) jours à 13 h 00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT  
NIF: 001303019002462

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015

portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d' appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 26/2020 paru dans la presse le 15/12/2020 portant la réalisation d'un CEM Base 07/200 rations en remplacement du CEM BELHOUARI AHMED à la cité ZAOUI SAÏD à AFLOU désigné au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
Lot n° 01 : bloc pédagogique l'administration - Bloc sanitaire - local techniques - aménagement extérieur - stade	OUARNIGUI MAJID 183031900930125	127.254.699,78 DA	14 MOIS	Moins disant
Lot n° 02 : les logements + demi-pension	Bensmain Mohammed lamin 000703092321847	23.848.505,16 DA	10 MOIS	Moins disant

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**



S.W.A.T.

A la recherche d'un adolescent ayant disparu, l'équipe du SWAT remonte jusqu'à une personne ayant intégré un programme de protection des témoins ainsi qu'un groupuscule politique extrémiste. Pendant ce temps, Hondo est en total désaccord avec sa petite amie quant à la présence d'une conférencière invitée dans un centre communautaire. Et tandis que Lucas redoute de ne pas être capable de retourner sur le terrain, Hick renoue avec son fils.

**France 2 21:05**

Une planète parfaite



Le soleil et les volcans sont deux forces primitives à l'origine de la vie sur Terre. Parmi les 1500 volcans actifs que compte notre planète figure le majestueux Ol Doiyo Lengai, en Tanzanie. Au pied de ce géant se cache le lac Natron. Son eau, qui remonte des profondeurs de la Terre, est si chargée de substances chimiques qu'aucune forme de vie n'y semble possible. Pourtant, les flamants nains d'Afrique de l'Est en ont fait leur refuge pour s'y reproduire car, une fois par an, le centre du lac est asséché. Il offre l'écrin idéal pour y déposer leurs œufs.

**France 3 21:05**

Meurtres en Corrèze



Suite à un accident mortel de plongée, l'enquêtrice Louise et son adjointe Fatou sont chargées de mener les investigations. Elles se mettent sur la piste de l'un des quatre plongeurs restants, qui étaient tous présents sur le yacht au moment du meurtre. Louise doit également gérer des problèmes personnels. Elle traverse en effet une mauvaise passe avec son mari, à cause des agissements de ce dernier.

**CANAL+ 20:05**

Radioactive



En 1934, Marie Curie fait un malaise. Conduite en urgence à l'hôpital, elle se remémore sa vie. A la fin du 19e siècle, s'appelant encore Marie Sklodowska, elle s'installe à Paris pour mener les recherches scientifiques qui l'obsèdent. Mais dans ce milieu quasi exclusivement masculin, elle a du mal à être prise au sérieux. Un jour, elle rencontre Pierre Curie. Entêté comme elle et aussi peu apprécié qu'elle par l'Académie, il lui propose une place dans son atelier. Ils ne tardent pas à se marier. Ensemble, ils découvrent deux nouveaux éléments et la radioactivité.

**6 21:05**

Recherche appartement ou maison



Marine Lorphelin, Miss France 2013, souhaiterait investir dans un appartement à Lyon. Elle compte mettre le bien en location, le temps de terminer son internat de médecine à Paris. Mais à terme, elle aimerait s'y installer avec Christophe, son compagnon, qui vit actuellement en Nouvelle-Calédonie. Pour l'occasion, Stéphane Plaza vient en aide à Sandra Véricel. A Dijon, Valérie, récemment divorcée, cherche un nouveau cocon où s'installer. A Toulouse, Kheira, professeure d'EPS, aimerait acheter un appartement pour le louer ensuite à son cousin, rappeur.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2453

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va»

Jean-Jacques Schuhl

### Mots croisés n°2453

Horizontalement :  
Verticalement :

- 1 - Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
  - 2 - Extirpes les yeux superflus
  - 3 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
  - 4 - Marque d'infinif - Argot très british - Coup de baguette
  - 5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
  - 6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
  - 7 - Sans accent - Mesquin
  - 8 - Courberaient
  - 9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
  - 10 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout
- A - Contenant qui reçoit n'importe quoi  
B - Manque total de bon sens  
C - Bienfaisant - Sorte d'humour  
D - Terre bretonne  
E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle  
F - Complètement inculte - Belle période pour hâler  
G - Autre terre bretonne - Nigaud  
H - Côtele - Vice rédhibitoire  
I - Epine de rose - Fluctuer  
J - Début de compte - Archipel danois  
K - Séparé du reste - Pas très important  
L - Agents de liaison

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## JUDO / COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE 121 athlètes engagés dans l'édition 2021

Cent-vingt et un judokas (98 messieurs et 23 dames), représentant 26 équipes, sont engagés dans la Coupe d'Algérie militaire, dont le coup d'envoi a été donné lundi à la salle Chadid Messaoud Boudjriou, relevant du Centre de regroupement et de préparation de Ben Aknoun (Alger).

Les 98 messieurs représentent 21 équipes, relevant de différentes Régions et Ecoles militaires, alors que les 23 dames sont issues de seulement cinq écoles, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le coup de starter a été donné par l'inspecteur de la commission des sports militaires, le Colonel Rabah Bekhouche, ayant indiqué dans son allocution d'ouverture qu'il "encourage la pratique du sport chez les militaires et a grande échelle", car selon lui, "elle constitue une excellente occasion pour eux de démontrer l'étendue de leur talent et de leurs capacités physiques".

La compétition, prévue sur deux jours, s'achèvera mardi, par une cérémonie protocolaire, destinée à la remise du trophée aux lauréats.

## CYCLISME / COUPE D'ALGÉRIE 2021 (CADETS) La première manche à Biskra

La première manche de la Coupe d'Algérie 2021 (Cadets/Garçons) de cyclisme se déroulera en deux étapes, les 19-20 février à El Kantara, dans la Wilaya de Biskra, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme.

"La première manche, prévue le vendredi 19 février, sera un contre-la-montre individuel, sur une distance de 9,34 km, alors que la deuxième étape, prévue le lendemain matin, se déroulera sur un circuit fermé de 8,83 km, que les participants devront parcourir cinq fois, pour une distance totale de 44,15 km" a-t-on encore précisé de même source.

"Le dernier délai pour confirmer l'engagement a été fixé au jeudi 18 février, à midi" selon l'instance, coordinatrice de cette compétition avec la Ligue de Biskra.

APS

## MJS

# Moralisation du sport, développement et promotion de la jeunesse (Bilan 2020)

La "moralisation du sport et sa dynamisation à tous les niveaux de pratique" en Algérie constituent les opérations majeures lancées en 2020 par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), outre l'élaboration d'un plan national Jeunesse 2020-2024.

Le bilan des activités du secteur de la Jeunesse et des Sports au titre de l'année 2020, publié sur le site du MJS, met en exergue une série d'actions visant, à la fois, le développement du sport et la promotion de la jeunesse.

En matière de moralisation et de bonne gouvernance du sport, des actions ont été menées pour l'amélioration de la prévention contre la corruption à travers l'élaboration d'une "cartographie des risques de corruption dans les milieux sportifs et d'un programme de sensibilisation et de formation dans le cadre d'une convention avec l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption".

Le MJS a, en outre, renforcé le contrôle des comptes dans le financement du sport à travers "une circulaire ministérielle qui fonde le financement des fédérations sur des critères de performance et de bonne gouvernance au moyen, notamment, d'un Comité technique d'évaluation des demandes de financement, de critères de classement et d'un barème de notation".

L'amendement d'un décret exécutif relatif au "non-cumul des responsabilités exécutive, élective et administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives" figure en bonne place dans le bilan du MJS, outre le "parachèvement du dispositif national de lutte anti-dopage, conformément au code mondial anti-dopage, à travers la création de l'Agence nationale anti-dopage et la réorganisation du Laboratoire national anti-dopage".

Pour la promotion de l'éthique et de la morale du sport, le MJS a entrepris l'élaboration d'une "Charte nationale" dont les principes et les valeurs doivent être respectés par l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national.

En matière de pratique sportive, les actions ont visé la relance des sports scolaires et universitaires, la prise en charge des athlètes d'élite, ainsi que la prise en charge des jeunes talents

sportifs. A cet effet, un plan de relance a été mis en place et des mesures urgentes et immédiates ont été entreprises afin de réintroduire très rapidement le sport dans les établissements scolaires.

Le ministère a engagé la mise en oeuvre, notamment à travers une circulaire interministérielle élaborée conjointement avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, l'opération pilote des 500 écoles consistant à faire bénéficier les élèves de 500 écoles primaires situées à proximité des installations sportives du secteur de la Jeunesse et des Sports, de 1h30 de cours d'éducation physique et sportive (EPS) par semaine.

Il est prévu également l'organisation de festivals sportifs nationaux au profit des écoliers du primaire et des jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires.

### Intérêt particulier à l'élite sportive et aux jeunes talents

Un intérêt spécial a été accordé à la prise en charge des athlètes d'élite et aux jeunes talents, selon le bilan du MJS qui a élaboré et mis en oeuvre un "plan de prise en charge complet couvrant l'ensemble des aspects liés à la situation socioprofessionnelle des athlètes, à la prise en charge de leurs programmes de préparation et la mise à disposition et la modernisation des installations et des infrastructures sportives".

Ainsi, des mesures de soutien ont été décidées en vue de l'accès des athlètes à la formation, à la promotion et aux emplois dans certains corps de l'administration publique.

Au titre de la prise en charge des programmes de préparation des athlètes, un "plan de financement a été élaboré et exécuté, sur la base de programmes de préparation globaux (par discipline) et de plans individualisés (par athlète)".

Côté infrastructures, le ministère a procédé à "la réhabilitation, la mise à niveau, la modernisation et la mutualisation



des infrastructures existantes conformément aux standards internationaux".

De même qu'il a procédé à la "domiciliation des athlètes de 16 disciplines olympiques dans des salles spécialisées dédiées aux Centres de regroupement des sélections nationales de Soudania et de Fouka, ainsi qu'à la mise en place d'un Centre régional de médecine du sport au Centre national de regroupement de Soudania avec l'appui du Centre national de la médecine du sport".

Pour les jeunes talents sportifs, un programme quadriennal pour leur prise en charge a été adopté en vue de "l'accompagnement d'une centaine d'athlètes au talent confirmé, âgés de 14 à 20 ans et représentant 11 disciplines", et ce en prévision des échéances sportives à moyen terme, dont les Jeux Olympiques de 2024 et de 2028.

La préparation des jeux méditerranéens d'Oran-2022 a également été à l'ordre du jour, puisque le rythme des préparatifs pour ce rendez-vous sportif "a connu un accroissement significatif" en 2020, aussi bien sur le plan de la "synergie intersectorielle" qu'en matière d'avancement des travaux de réalisations des infrastructures concernées par les Jeux.

Les grands projets d'infrastructures ont été cités dans le bilan du MJS qui a mis en relief, entre autres, l'amélioration des taux d'avancement des travaux (90% pour le stade d'Oran, 80%

pour le stade de Baraki, 55% pour celui de Douéra).

Pour le stade de Tizi-Ouzou, le ministère souligne "la résiliation du marché avec le Groupe ETRHB et le lancement de la procédure des nouveaux marchés subséquents".

### Plan national Jeunesse 2020-2024

Le plan national Jeunesse 2020-2024 (PNJ) rassemble l'ensemble des dispositifs publics relatifs à la jeunesse dans divers domaines "prioritaires" tels que "l'éducation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la citoyenneté, l'accès aux services de la culture, des sports et des loisirs, ainsi que l'information, la communication et la recherche sur la jeunesse".

Au chapitre de la modernisation des maisons de jeunes, le MJS a élaboré pour cela un plan de gestion partenariale avec le mouvement associatif.

Parmi les actions de réforme, l'on cite l'exécution d'un "appel à projet national pour le financement des projets associatifs de jeunesse, mis en oeuvre notamment au sein des maisons de jeunes".

Ceci a permis de prendre en charge plus de 90 associations à travers l'ensemble du territoire national pour un montant total de 60 millions de DA".

Une opération pilote a été mise en oeuvre pour l'attribution de 30 maisons de jeunes aux associations de jeunesse dans plusieurs régions du pays.

## COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE Thomas Bach lance l'agenda olympique 2020+5

Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, soumettra une nouvelle feuille de route stratégique, l'agenda olympique 2020+5, lors de la prochaine session du CIO qui se tiendra en vision-conférence du 10 au 12 mars.

Dès son arrivée à la présidence du CIO en 2013, Bach avait lancé un vaste plan de réformes et de simplification baptisé Agenda 2020.

La période étant terminée et 88% des recommandations initiales réalisées, Thomas Bach présente une nouvelle feuille de route stratégique, l'agenda olympique 2020+5.

"Lorsque nous avons adopté l'agenda olympique 2020 en 2014, nous l'avons fait sous l'adage «changer ou être changé», explique Thomas Bach dans le communiqué du CIO.

"Cela reste vrai aujourd'hui. Le monde

qui nous entoure continue d'évoluer. Rien n'illustre mieux cette situation que la pandémie mondiale actuelle de Covid-19 et ses conséquences pour la société.

Aussi difficiles que les circonstances puissent paraître à l'heure actuelle, si nous tirons les bonnes conclusions, nous pouvons les transformer en opportunités.

Pour ce faire, nous devons nous pencher sans tarder sur cet environnement futur. Nous devons faire avancer l'agenda olympique 2020.

C'est pourquoi nous avons élaboré l'agenda olympique 2020+5", ajoute le président du CIO. Cette nouvelle feuille de route du CIO se compose de 15 recommandations.

Elles ont été élaborées "sur la base des principales tendances susceptibles d'être déterminantes dans le monde de l'après-covid-19, sans oublier les domaines où

le sport et les valeurs de l'olympisme peuvent jouer un rôle-clé pour transformer les défis en opportunités".

La nécessité d'une plus grande solidarité au sein des sociétés et entre elles, la croissance du numérique, l'urgence de parvenir à un développement durable, la demande croissante de crédibilité, aussi bien des organisations que des institutions, et la nécessité de renforcer la résilience face aux conséquences financières et économiques qui résulteront de la pandémie constituent les principales tendances relevées par le CIO. Ce texte sera présenté au vote lors de la prochaine session du CIO qui se tiendra en vision-conférence du 10 au 12 mars.

Celle-là même qui verra la réélection de Thomas Bach, seul candidat en lice, pour un second et dernier mandat qui s'achèvera justement en 2025.

## COMPÉTITIONS AFRICAINES

# Les clubs algériens s'en sortent bien en déplacement

Les équipes algériennes engagées dans les compétitions africaines interclubs, Ligue des champions et Coupe de la Confédération, ont pu tirer leur épingle du jeu, à l'occasion du déroulement de la 1re journée de la phase de poules et des 16es de finale "bis" (aller), vendredi, samedi et dimanche.

En Ligue des champions, le CR Belouizdad, champion d'Algérie sortant, a réussi à tenir en échec à Lubumbashi les Congolais du TP Mazembe (0-0), devenant du coup le premier club algérien à accrocher les "Corbeaux" chez eux.

Ces derniers avaient remporté tous leurs rencontres à la maison face aux équipes algériennes, toutes compétitions confondues.

Le Chabab, engagé dans le groupe B, aurait pu prétendre à un meilleur résultat pour son grand retour à cette prestigieuse compétition, après deux décennies d'absence.

Les coéquipiers du capitaine Chamseddine Nessakh seront appelés à bonifier ce point précieux, en visant la victoire lors de la réception des Sud-africains de Mamelodi Sundowns, vainqueurs à domicile des Soudanais d'Al-Hilal (2-0), le 23 février à l'occasion de la 2e journée.

Le MC Alger a également réussi ses débuts dans cette épreuve en arrachant le match nul au stade international du Caire face aux Egyptiens du Zamalek, vice-champions d'Afrique (0-0), dans le groupe D.

Le "Doyen", qui a opté pour une tactique ultra-défensive, a bien résisté face aux assauts des Cairotes, le portier Abdelkadir Salhi se chargeant du reste avec ses arrêts décisifs.

Sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, le MCA recevra lors de la prochaine journée les Tunisiens de l'ES Tunis, vainqueur sur le fil des Sénégalais de Teungueth FC (2-1), dont il s'agit de la première participation.



En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif a pris une option pour la qualification à la phase de poules, grâce à sa victoire renversante dimanche à Accra face aux Ghanéens d'Asante Kotoko (2-1). Menée au score à la 68e minute après un but signé Kwame Opoku, l'Entente a renversé la vapeur en égalisant d'abord par Mohamed Amine Amoura (74e),

avant de prendre l'avantage par Ahmed Kendouci (81e).

Le gardien de but sétifien Sofiane Khedairia s'est distingué en arrêtant un penalty à la 85e minute.

En revanche, la JS Kabylie n'a pas connu la même fortune, en s'inclinant au stade du 26-Mars de Bamako face au Stade malien (2-1).

Croyant réaliser l'essentiel en égalisant par le dé-

fenseur Souyad (50e), la JSK a craqué dans le temps additionnel en concédant un penalty (90e+4), transformé par Mamadou Coulibaly.

En parvenant à marquer un but précieux à l'extérieur, les "Canaris" partiront favoris dans leur autre du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la seconde manche prévue dimanche prochain.

### Résultats des rencontres

#### Samedi :

CS Sfaxien (Tunisie) - AS Kigali (Rwanda)

4-1

#### Dimanche :

Gor Mahia (Kenya) - NAPS Stars (Zambie)

0-1

Platinum (Zimbabwe) - ASC Jaraaf (Sénégal)

0-1

Young Buffaloes (Eswatini) - ES Sahel (Tunisie)

1-2

Nkana (Zambie) - TAS Casablanca (Maroc)

2-0

Jwaneng Galaxy (Botswana) - Orlando Pirates (Afrique du sud)

0-3

Bouenguidi Sports (Gabon) - Salitas (Burkina Faso)

1-0

Asante Kotoko (Ghana) - ES Sétif (Algérie)

1-2

AS SONIDEP (Niger) - Coton Sport (Cameroun)

0-1

Enyimba (Nigeria) - Rivers United (Nigeria)

1-0

Stade malien (Mali) - JS Kabylie (Algérie)

2-1

RC Abidjan (Côte d'Ivoire) - Pyramids (Egypte)

0-2

Raja Casablanca (Maroc) - US Monastir (Tunisie)

1-0

Ahli Benghazi (Libye) - DC Motema Pembe (RD Congo)

1-1

Primeiro de Agosto (Angola) - Namungo (Tanzanie)

(reporté)

## LIGUE DES CHAMPIONS (COVID-19)

# Le Dr. Bekkat Berkani appelle à la délocalisation du match CRB - Mamelodi Sundowns

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a appelé lundi à la délocalisation du match de Ligue des champions CR Belouizdad-Mamelodi Sundowns (Gr. B), prévu le 23 février à Alger, en raison des risques de contamination au variant sud-africain.

"Le déroulement de cette rencontre en Algérie représente un risque réel. La situation en Afrique du Sud est hors de contrôle en raison du variant du Covid-19. Le match doit être délocalisé pour éviter toute propagation du virus", a indiqué à l'APS le Dr Mohamed Bekkat Berkani. Ce variant du Covid-19 a été découvert pour la première fois en octobre dernier en Afrique du Sud.

Le virus, très contagieux, s'est répandu à travers le pays depuis plusieurs semaines, entraînant de nom-

breux décès dans les quartiers pauvres où les habitants n'ont pas la possibilité de respecter les gestes barrières.

"Ce que nous craignons dans ce genre de situation, ce sont les faux tests négatifs qui peut présenter la délégation sud-africaine à son entrée au pays. Il n'y a pas de risque zéro.

Le variant sud-africain peut être même résistant au vaccin. Donc, l'idéal est la délocalisation de cette rencontre", a-t-il ajouté.

Lors de la première journée, disputée samedi, le CRB est allé tenir en échec à Lubumbashi les Congolais du TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal (2-0). Pour rappel, le match entre le WA Casa-



blanca et les Kaizer Chiefs, qui devait se dérouler samedi dernier dans le cadre de la 1re journée (Gr. C) de la Ligue des champions, a été délocalisé au stade Al Salam du Caire (Egypte), le 19 février, en raison du refus des autorités marocaines d'accorder l'entrée au pays au club sud-africain.

## ACADÉMIE DE FOOTBALL DE SIDI BEL-ABBES

# Signature d'un accord avec une école privée pour le suivi pédagogique des stagiaires

L'académie de football de Sidi Bel-Abbes vient de signer un accord avec une école privée pour assurer le suivi pédagogique des jeunes talents en formation, a-t-on appris lundi de la direction de l'école.

La même source a indiqué que dans le cadre de cet accord signé avec l'école "Valeurs civilisationnelles" de Sidi Bel-Abbes, le suivi pédagogique des cycles moyen et secondaire sera assuré pour 57 footballeurs en herbe justifiant les niveaux de deuxième, troisième et quatrième année moyenne et première année secondaire. Les cours seront coordonnés suivant le programme d'enseignement du ministère de l'Education nationale, a-t-on souligné, relevant que les élèves provenant de différentes wilayas du pays ont été inscrits au niveau de la direction locale de l'éducation.

Actuellement, les cours sont adaptés et présentés de manière intensive aux élèves, avec l'encadrement de professeurs et en adéquation avec le programme des entraînements, dans le but d'allier entre les études et le sport.

L'académie de football des jeunes talents de Sidi Bel-Abbes, inaugurée en début février en cours par le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi et le sélectionneur national, Djamel Belmadi, compte à son lancement, 57 joueurs sélectionnés par la direction technique de la FAF en coordination avec les ligues de wilayas et régionales à travers le pays.

La FAF compte sur ce genre de centres de football pour récolter les fruits de la formation, notamment pour la catégorie minimes, en vue de renforcer les rangs de la sélection nationale des moins de 17 ans après la fin de la période de formation.

## INTER-RÉGIONS

# La LIRF propose deux variantes pour arrêter la formule de compétition

La Ligue inter-régions de football (LIRF) a lancé une consultation écrite auprès de ses 96 clubs composant ce palier, pour choisir l'une des deux variantes de compétition proposées, en vue du coup d'envoi du championnat en mars prochain, a-t-elle annoncé dans un communiqué.

Les deux variantes sont : six groupes de 16 clubs chacun en aller simple à huis clos, et dix groupes de 8 clubs chacun + un groupe de neuf clubs regroupant les équipes des wilayas d'El-Bayadh et de Naâma + un groupe de 7 clubs regroupant les clubs d'Adrar et de Bêchar avec le déroulement du championnat à huis clos en aller et retour.

"Les réponses dûment signées doivent être envoyées au plus tard le 18 février 2021", précise la LIRF. Les 96 clubs pensionnaires du championnat inter-régions ont été autorisés à reprendre les entraînements le 3 février, après un arrêt de presque 11 mois en raison de la pandémie de Covid-19.

Mais des clubs du groupe Sud-Est du championnat inter-régions de la saison dernière, réunis au niveau du siège du NRB Touggourt, ont estimé il y a quelques jours qu'il était "impossible" de démarrer la compétition en mars prochain, évoquant plusieurs contraintes, notamment "des conditions météorologiques coïncidant avec l'arrivée de l'été, où les températures dépassent parfois les 50 degrés, ainsi que le mois de Ramadhan" et "la longue distance entre les villes atteignant parfois les 700 km".

## LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

### Le match WAC/Kaizer Chiefs déplacé au Caire

Le match entre l'équipe marocaine du WA Casablanca et les Kaizer Chiefs d'Afrique du sud comptant pour 1er tour de la Ligue des champions a été déplacé au Caire, rapporte dimanche l'agence marocaine MAP, citant la fédération marocaine de football.

La Fédération royale marocaine de football (FRMF) a saisi dimanche la Confédération africaine de football (CAF) suite à l'accord conclu avec son homologue égyptienne qui se dit disposée à accueillir le match du Wydad Casablanca (WAC) et l'équipe sud-africaine des Kaizer Chiefs pour le compte du 1er tour de la Ligue des champions, le 19 février au stade Al Salam au Caire, précise la même source.

"Cette décision fait suite à de nombreux contacts entrepris par la FRMF, en dépit du court délai accordé par la CAF", a souligné un communiqué publié par l'instance fédérale sur son site internet.

La FRMF avait saisi mercredi dernier la CAF pour demander le report du match qui devait opposer, le 13 février à Casablanca, le WAC et les Kaizer Chiefs, ou, à défaut, de le tenir dans un autre pays.

La fédération a indiqué avoir adressé une lettre à la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF l'informant de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs "pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de la Covid-19".

A cet effet, la CAF avait appelé la FRMF à déterminer le lieu, la date et l'heure du match dans un délai ne dépassant pas 24 heures, en précisant qu'il doit être reprogrammé entre le 16 et le 20 février dans un pays neutre.

## LIGUE 1 / US BISKRA

### Démission du manager général Abdelkader Teria

Le manager général de l'équipe de l'US Biskra (Ligue 1), a présenté officiellement sa démission, apprend-on dimanche de la direction du club.

"Ma démission du poste de manager général de l'USB était envisageable depuis plus de deux semaines.

J'ai temporisé dans l'espoir de voir les choses s'améliorer dans ce club, mais la lourde défaite face au MC Oran (6 à 0) a rendu ma décision irréversible", a-t-il assuré. Et d'ajouter "la responsabilité nous incombe de prendre des décisions qu'il faudrait assumer".

Il a relevé que sa démission permet de nouveaux dirigeants de prendre le relais et d'œuvrer à régler les problèmes en suspens.

Les efforts consentis pour faire évoluer l'équipe dans de bonnes conditions, notamment en pleine crise financière, ont permis de réaliser des résultats positifs, a-t-il assuré. Et d'ajouter "la responsabilité nous incombe de prendre des décisions qu'il faudrait assumer".

Le parcours "est encore long" devant l'équipe en Ligue 1 pour éviter la relégation, a rappelé le manager général démissionnaire, souhaitant tout le succès à celui qui le remplacera dans cette mission. A signaler que l'US Biskra occupe la 17ème place au classement après la 13e journée du championnat de Ligue 1.

APS

## LIGUE 1 - MC ALGER

### Boudjenane nouveau préparateur physique

Kamel Boudjenane est devenu le nouveau préparateur physique du MC Alger, en remplacement d'Arzeki Boukhelaf, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, dans un communiqué.

"La direction du club annonce l'engagement de l'ancien préparateur physique de l'équipe nationale Kamel Boudjenane. Il entamera ses fonctions lors de la séance prévue mardi", a indiqué le "Doyen" sur sa page officielle Facebook.

L'arrivée de Boudjenane, qui avait exercé son métier à la JS Kabylie et au CR Belouizdad, notamment, s'est réalisée sur demande du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, qui a également fait appel à l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche, pour composer son staff.

Amrani, signataire d'un contrat de six mois, a remplacé Nabil Neghiz, dont le contrat a été résilié à l'amiable suite aux mauvais résultats concédés par le club algérois, dont deux défaites en déplacement.

Pour son premier match sur le banc du Mouloudia, Amrani a réussi à arracher le match nul vendredi en déplacement face aux Egyptiens du Zamalek (0-0), vice-champion d'Afrique, à l'occasion de la 1re journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des cham-



pions. Lors de la 2e journée, le MCA recevra mardi 23 février au stade du 5-juillet (20h00) les Tunisiens de l'ES Tu-

nis, difficile vainqueurs à domicile face aux Sénégalais de Teungueth FC (2-1), dont il s'agit de la première participation.

## LIGUE 1- JS KABYLIE

### Tests concluants pour le Congolais Kilangalanga

Le nouvel attaquant de la JS Kabylie, le Congolais Pame Glody Kilangalanga a subi "des tests concluants" dimanche et pourra intégrer les rangs de sa nouvelle équipe à la reprise des entraînements en groupe, prévue mardi (17h00) au stade du 1er-Novembre, a annoncé la Direction des Canaris.

"Kilangalanga a subi ces

différents test à l'hôpital des frères Chahid Mahmoud (HCM de Tizi-Ouzou)" a précisé la Direction des Canaris dans un bref communiqué.

L'ex-fer de lance du club congolais Union Maniema s'est engagé pour un an avec la JSK, en provenance de la formation tunisienne, CS Chebba. L'avant-centre de 22 ans avait rejoint la formation

tunisienne en janvier 2020 pour un contrat de trois ans, soit jusqu'en 2023.

Mais suite à l'exclusion du CS Chebba de la Ligue 1 tunisienne, Kilangalanga a été contraint de résilier son contrat et de se remettre à la recherche d'un nouvel employeur.

Il a fini par trouver preneur du côté de la Kabylie, où la

JSK a profité du mercato exceptionnel, ouvert du 25 au 31 janvier dernier, pour lui faire signer un contrat d'un an.

A travers le recrutement de Kilangalanga, le club du Djurdjura espère apporter une meilleure percusion à son secteur offensif, en vue des différents challenges qui l'attendent.

## AFRIQUE

### La CAN U20 s'ouvre en Mauritanie avec une défaite du pays organisateur face au Cameroun

La 22e édition de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans (CAN U20) a démarré dimanche à Nouakchott, en Mauritanie, avec la défaite du pays organisateur face au Cameroun (0-1).

Le coup d'envoi a été donné à 20h00 GMT au Complexe olympique de Nouakchott.

La première mi-temps s'est achevée sur un score nul avec une légère domination du Cameroun sans réelles occasions de but de part et d'autre.

En seconde période, le Cameroun a ouvert le score sur un but de l'attaquant Junior Sunday Jang à la 80e minute, alors que la Mauritanie s'est montrée plus résistante dans le dernier quart d'heure du jeu avec deux occasions de

but ratés. Le numéro 10 mauritanien Oumar Mbareck qui joue en milieu excentré a été désigné "homme du match".

La Mauritanie participe et organise pour la première fois la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans.

La compétition se déroule à huis clos au Complexe olympique et au stade Cheikh Ould Boydiya de Nouakchott, ainsi qu'au stade municipal de Nouadhibou (Nord-ouest), dont les travaux de rénovation ont été achevés une semaine avant le début de la compétition.

Selon la Confédération africaine de football (CAF), à partir de l'édition 2021, le nombre d'équipes pour le tournoi final s'élève à douze.

Ces douze équipes sont réparties en

trois groupes, dont la Mauritanie, le Cameroun, l'Ouganda et la Mozambique pour le Groupe A, le Burkina Faso, la Tunisie, la Namibie et la République centrafricaine pour le Groupe B, et enfin le Ghana, la Tanzanie, la Gambie et le Maroc pour le Groupe C.

Les premiers et deuxièmes, ainsi que les deux meilleurs troisièmes vont disputer les quarts de finale qui auront lieu les 25 et 26 février.

La Coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans (CAN U20) sert également de qualification continentale pour la Coupe du Monde U20 de la FIFA.

Cette dernière, qui devrait se tenir en Indonésie cette année, a été annulée à cause du COVID-19.

## CHAMPIONNAT TURC (24E J)

### Ghezzal signe son premier but avec Besiktas

L'ailier international algérien Rachid Ghezzal a signé lundi son premier but avec Besiktas, lors de la victoire en déplacement face à Genclerbirliđi (3-0), dans le cadre de la 24e journée du championnat turc de football. Le joueur algérien a ouvert le score dès la 4e minute de jeu, d'un tir puissant du pied gauche. Le club stambouliote a corsé l'addition en fin de match, grâce à Cenk Tosun, auteur d'un doublé (89e, 90e+4). Avant cette première réalisation, Ghezzal (28 ans)

a fait parler son talent de passeur, en atteignant la barre de 10 offrandes depuis le début de la compétition. A la faveur de cette victoire, Besiktas rejoint les deux autres clubs d'Istanbul Galatasaray et Fenerbahçe, à la tête du classement avec 51 points chacun. Ghezzal avait rejoint Besiktas en octobre dernier, pour un prêt d'un an sans option d'achat, en provenance de Leicester City (Angleterre), avec lequel il est sous contrat jusqu'en 2022. Il avait rallié Leicester en 2018 en prove-

nance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des "Foxes", pour seulement 3 buts. Prêté lors de la saison 2019-2020 à la Fiorentina, l'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a connu des premiers mois difficiles avant de



devenir l'un des meilleurs joueurs de la "Viola" depuis la reprise post-Covid.

## L'avenir de Gareth Bale déjà décidé

Gareth Bale ne devrait pas rester à Tottenham à l'issue de la saison. Tottenham : l'avenir de Gareth Bale déjà décidé. Revenu à Tottenham, là où tout a commencé, pour se ressourcer, l'aventure de Gareth Bale chez les Spurs tourne au fiasco. En effet, l'international gallois, âgé de 31 ans, joue peu cette saison (7 apparitions en Premier League pour 1 but, mais seulement 2 titularisations) et n'aurait pas convaincu sa direction. D'ailleurs, si l'on en croit le média AS, son retour au Real Madrid l'été prochain paraît inévitable et c'est une mauvaise nouvelle pour les Merengues. Pour rappel, Bale dispose d'un gigantesque salaire et est encore lié au club de la capitale ibérique jusqu'en 2022.



## COUP DUR POUR CARVAJAL !

Scénario cruel pour le latéral droit du Real Madrid Dani Carvajal (29 ans, 11 matchs en Liga cette saison). Plombé par les blessures cette saison, l'international espagnol a réalisé son retour à la compétition face au FC Valence (2-0) dimanche en Liga, mais a été victime d'un nouveau problème physique.

Sorti à la 28e minute de jeu, l'ancien joueur du Bayer Leverkusen souffre d'un souci "au muscle de la cuisse

droite affectant le tendon", peut-on lire dans un communiqué officiel. Si les Merengues n'ont pas évoqué la durée de l'indisponibilité de Carvajal, le quotidien madrilène Marca, généralement bien informé, parle d'une absence estimée à deux mois. Un vrai coup dur pour l'entraîneur du Real Zinedine Zidane, privé de l'un de ses titulaires pour une longue période.

## GÜNDOĞAN ENCORE PLUS HAUT

Brillant depuis plusieurs semaines, İlkay Gündoğan s'éclate depuis qu'il a tout le loisir d'évoluer plus haut sur le terrain dans le collectif de Manchester City. Véritable maître à jouer des Skyblues en l'absence de Kevin De Bruyne, le milieu de terrain allemand a une nouvelle fois porté son équipe pour étriller Tottenham ce samedi avec notamment un doublé. Au point d'imaginer une fin de saison en apothéose ?

Désigné ces derniers jours meilleur joueur de Premier League du mois de janvier, İlkay Gündoğan a trouvé une manière bien à lui de fêter ça. Comment ? En roulant sur Liverpool puis Tottenham en l'espace d'une semaine, tout simplement. Son penalty raté en première période face aux Reds n'est désormais qu'un lointain souvenir, tant l'Allemand s'est amusé face à deux des principaux concurrents supposés des Skyblues outre-Manche. C'est bien simple : ce samedi face aux Spurs, il était partout, à tout fait, et ce n'est pas Davinson Sánchez qui dira le contraire. Le malheureux défenseur colombien s'est en effet retrouvé le nez dans le gazon après un incroyable enchaînement de Gunny, dans une action qui n'est pas sans rappeler le crochet dévastateur de Lionel Messi sur Jérôme Boateng voilà quelques années au Camp Nou.

Tottenham restait pourtant la dernière équipe à avoir fait tomber les Citizens, le 22 novembre dernier à Londres. Depuis, Guardiola et sa troupe sont injouables, viennent d'enchaîner seize succès de rang et se demandent bien qui pourra les priver d'une troisième couronne nationale en quatre saisons. Une série impressionnante parfaitement personnifiée par Gündoğan et ses onze réalisations depuis le 15 décembre, soit un tiers de ses buts depuis son arrivée en Angleterre ! La démonstration d'un grand talent déjà aperçu dans la Ruhr. « C'est un des meilleurs joueurs que j'ai pu entraîner, il le montrait quand il était jeune avec Dortmund. C'était incroyable ce qu'il pouvait faire, il jouait d'ailleurs un peu comme il le fait en ce moment », s'émerveillait d'ailleurs Jürgen Klopp en conférence de presse, avant de retrouver son ancien protégé. Lequel n'aura donc pas fait dans les sentiments. « J'ai beaucoup de confiance, je me sens soutenu d'avoir l'occasion de jouer plus haut sur le terrain. J'essaie d'être plus souvent aux endroits les plus dangereux », détaille pour sa part sur Sky Sports le principal intéressé, dont le nouveau rôle sur le terrain lui convient parfaitement.

Le 20 janvier dernier, la victoire sur Aston Villa avait un goût amer pour les Mancuniens avec la nouvelle blessure de Kevin De Bruyne. Un mois plus tard, l'absence du Belge est finalement merveilleusement bien compensée par la prise de pouvoir de Gündoğan. « C'est un joueur extraordinaire, tellement intelligent. Il peut jouer milieu défensif ou près de la surface de réparation adverse, et dans cette position, il a le tempo idéal ainsi que la sérénité pour décider comment finir l'action », disait récemment de lui Pep Guardiola, face aux médias. C'est d'ailleurs cette adaptation tactique, une de celles dont le Catalan a le secret, qui permet au joueur formé à Bochum d'évoluer plus haut et de se projeter constamment dans la zone de vérité. Le positionnement hybride de Cancelo – latéral droit en phase défensive, milieu relayeur avec le cuir – lui offre une immense latitude pour plonger vers le but, et pour se procurer de nombreuses situations.



## DAYOT UPAMÉCANO AU BAYERN

C'est désormais officiel. Dayot Upamecano rejoindra le FC Bayern cet été dès le 1er juillet. Il est voué à remplacer Alaba dans l'axe. Il signe pour 5 ans, et le Bayern va payer la clause de 42,5 M€ (lire par ailleurs). Dans la continuité, il se dit que le jeune anglais Omar Richards (FC Reading, 22 ans, comme Upamecano) rejoindrait aussi la Bavière pour devenir la Back up d'Alphonso Davies. Le jeune prodige anglais laisse entrevoir un grand potentiel, même si à ce stade, rien n'est confirmé même si Bild affirme qu'un accord aurait déjà été trouvé entre les parties, le joueur ayant refusé de prolonger à Reading. Si cela se faisait, Richards rejoindrait un autre U21 anglais à Munich en la personne de Jamal Musiala.

## Arsenal penserait à prolonger David Luiz

La direction d'Arsenal songerait à faire signer un nouveau contrat au défenseur central brésilien David Luiz. Si l'on en croit les informations de The Independent, l'entraîneur des Gunners Mikel Arteta voudrait que le footballeur de 33 ans rempile, alors que l'actuel engagement de l'ancien joueur du Paris Saint-Germain se termine en juin prochain. Le coach espagnol apprécierait le natif de Diadema et compterait sur ses services pour le prochain exercice. Recruté au cours de l'été 2019 pour 8,7 millions d'euros, l'ex-footballeur de Chelsea a disputé 20 matches toutes compétitions confondues depuis le début de la saison 2020-2021 (un but), pour 14 rencontres de Premier League. Après six premiers mois délicats, David Luiz fait aujourd'hui partie des joueurs les plus utilisés par Mikel Arteta.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général,  
responsable de la publication  
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## PRÉSIDENTE

# M. Tebboune reçoit le président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi électorale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi à Alger, le président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral, Ahmed Laraba.

Au cours de cette audience qui s'est déroulée au siège de la présidence de la République, M. Tebboune a écouté un exposé sur la mouture relative au projet de loi portant

régime électoral, présenté par M. Laraba, qui était accompagné des membres de la commission. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Prési-

dence de la République, Noureddine Baghdad Daidj et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem.



## Le Président Tebboune reçoit le président du mouvement El Islah...

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, dimanche au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement El Islah, Fillali Ghouini.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, M. Ghouini s'est félicité de "la forte volonté perçue chez le Président de la République de pallier les différents dysfonctionnements enregistrés à plusieurs niveaux", qualifiant de "rassurant" le "suivi" par le Président Tebboune de tous les dossiers.

Après avoir écouté la vision du Président Tebboune concernant la situation générale prévalant dans le pays, M. Ghouini a tenu à rassurer l'ensemble des Algériens: "le

président de la République est au fait de toutes les réalisations accomplies et des projets en chantier, de même que des dysfonctionnements".

"Nous avons perçu une volonté de remédier à la situation dans les plus brefs délais pour répondre aux aspirations de tous les citoyens", a-t-il ajouté.

La rencontre a également permis de débattre (du projet) de la loi portant régime électoral qui se veut la voie vers le renouvellement des Assemblées élus, notamment l'Assemblée populaire nationale (APN)".

Et d'ajouter: "nous avons fait part au Président de notre volonté et vœu de voir l'APN s'ériger en force de représentation incontestable, crédible et populaire, capable de

s'acquitter pleinement de ses missions à l'avenir".

M. Ghouini a également débattu avec le Président Tebboune de "certains points relatifs au volet social, notamment ceux liés au pouvoir d'achat des citoyens".

La rencontre a été une occasion pour le président du Mouvement El Islah de se féliciter du retour au pays du Président de la République. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, également dimanche, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri et le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, accompagné du membre de l'instance présidentielle du parti, Hakim Belacel.

## ... et le Président du MSP, Abderrazak Makri

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche au siège de la présidence de la République, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri. "Après un échange sur la santé du président de la République et la situation du pays, aux plans politique et économique, nous avons exprimé notre point de vue sur tout ce qui est dans l'intérêt

de l'Algérie et au service de sa stabilité", a indiqué M. Makri dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience. Le président du MSP a souhaité que cette stabilité "soit un levier pour un avenir meilleur garantissant aux Algériens une vie décente dans le cadre de la sécurité". L'entretien a porté également sur "les points de vue du Mouvement et les partenaires politiques avec lesquels il colla-

bore dans le cadre du projet national inclusif", a ajouté M. Makri. Par ailleurs, le président du MSP a exprimé au Président de la République l'adhésion pleine et totale de sa formation politique "au front interne face à toute menace venant de l'extérieur". Après avoir souhaité "un bon rétablissement" au Président de la République "en priant Allah de l'assister dans la réalisation des ambitions

qu'il nourrie au service du pays", il a ajouté que "sa réussite relève de celle de la patrie". L'important pour le MSP, a-t-il conclu, "est d'asseoir un climat politique et socio-économique permettant aux Algériens de vivre dans la sérénité et la sécurité", et que "la concurrence soit régulière et ouverte à tous les Algériens pour que tout un chacun oeuvre au service du pays".

## JUSTICE

### La Cour de Tipasa confirme les peines rendues en première instance à l'encontre de l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh

La Cour de Tipasa a confirmé dimanche en appel les jugements rendus en première instance condamnant à des peines de deux fois 4 ans et 5 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption. Le verdict dans cette affaire a été rendu suite à l'audience tenue le 6 février dernier, lors de laquelle le parquet a requis des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger pour des affaires impliquant des membres de la famille de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, le président de l'ex FCE, Ali Haddad, l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille. Abdelkader Zoukh purge actuellement une peine de prison prononcée à son endroit décembre dernier par le tribunal de Tipasa qui l'a condamné à des peines de 4, 4 et 5 ans de prison ferme, assorties d'un amendé d'un million de DA dans chacune des affaires pour lesquelles il est poursuivi, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Il a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Zoukh a été poursuivi en tant que principal accusé dans l'affaire de la famille de Abdelghani Hamel (son épouse, son fils Chafik et sa fille Chahinez), pour "dilatation déli-

bérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers".

Pour ce qui des charges retenues contre Zoukh dans l'affaire de Ali Haddad, l'ancien président du FCE (témoin dans l'affaire), elles portent sur "abus de fonction et octroi d'indus privilégiés". Dans l'affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été poursuivi pour "octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, régrément d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal".

L'affaire de la famille Hamel remonte à 2014, lorsque celle-ci a bénéficié d'indus privilégiés, dont un foncier d'investissement de 7,128 M2, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'octroi de neuf locaux commerciaux à Ouled Fayet, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'octroi d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit.

Pour l'affaire Ali Haddad, les faits rapprochés à l'ex-wali d'Alger ont causé d'énormes pertes en termes de foncier agricole, industriel et touristique ainsi qu'au Trésor public, en témoignent les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances, qui font état d'infractions flagrantes à la Loi et aux dispositions légales réglementant les domaines de l'Etat, dans neuf dossiers d'investissement dans des projets "fictifs" non réalisés par Ali Haddad. Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de 39,300 m2 dans la zone de Oued Semar, pour la création d'un complexe industriel, dans une région initialement destinée à abriter un jardin public, ce qui est en infraction totale avec la loi sur l'affectation des assiettes foncières. D'autres assiettes foncières ont été, également, indûment octroyées à Ali Haddad au niveau des communes de Hussein Dey, Ain Benian, et Dar El Beida, notamment, une assiette de plus de 16.000 m2 à Hussein Dey et l'acapement par Ali Haddad de plusieurs terrains agricoles d'une superficie totale de 30.000 m2 pour la réalisation d'un complexe sportif au profit du club de football USMA. Concernant l'affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, il a été question notamment de la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrêtés de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel sis à Alger.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar



Un terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur, s'est rendu, samedi, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>ème</sup> Région militaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, un terroriste s'est rendu, samedi 13 février 2021, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>ème</sup> Région militaire", précise la même source. "Il s'agit du dénommé +Ab-

doukel Mahfoud+, dit +Ahmed+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2012. Ledit terroriste avait en sa possession, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions", ajoute le communiqué.

"Ces résultats réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et des efforts consentis sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays, et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national", souligne la même source.